

CODES

Rapport d'activité

2011

BORDEAUX
Ma ville

Conseil du développement
économique et social





Sommaire

Avant-propos	p. 5
Préambule	p. 7
I. Bordeaux : le potentiel d'une métropole européenne	p. 11
<i>A – Des forces à valoriser</i>	p. 13
<i>B – Des faiblesses à juguler</i>	p. 19
II. Bordeaux métropole européenne : une ambition à construire	p. 24
<i>A – Bordeaux : un nouveau modèle de développement à inventer</i>	p. 26
<i>B – Bordeaux : un rayonnement à sublimer</i>	p. 33
Conclusion	p. 41
Annexes	p. 43
Table des matières	p. 79



Assemblée générale du CODES, le 29 avril 2011

Avant-propos

Alain JUPPÉ, Maire de Bordeaux, a souhaité, au début du présent mandat municipal, la mise en place d'un organe de concertation et de propositions nouveau. Il m'a chargé de la réflexion initiale sur la nature et le mode de fonctionnement de ce dispositif. Les propositions formulées et les discussions avec Alain JUPPÉ ont débouché sur la délibération du Conseil Municipal, adoptée le 29 septembre 2008, portant création du Conseil du Développement Économique et Social (CODES) de Bordeaux.



Instance de représentation socioprofessionnelle des forces vives de la ville, les membres du CODES sont chargés de donner des avis et de formuler des propositions au sujet des grands enjeux du développement de notre métropole à l'horizon 2030.

Au bout de deux ans de fonctionnement, nous pouvons tirer un premier bilan, au-delà des comptes-rendus de réunion et des rapports annuels qui ont été publiés et qui sont disponibles.

La saisine initiale du CODES par le Maire a porté sur les thèmes suivants :

- Bordeaux métropole européenne ;
- Bordeaux 2030 : un modèle de développement durable ;
- Bordeaux : le pari de l'innovation et de la jeunesse ;
- Quelle ambition culturelle pour Bordeaux ?

Les membres du CODES, organisés en quatre groupes de travail, se sont mobilisés et leurs réflexions ont débouché sur des propositions qui font l'objet du présent rapport.

Il est à souligner combien cette démarche a entraîné d'engagement de la part des membres du CODES et des présidents des groupes. En effet, les contributions à partir desquelles conclusions et propositions ont été formulées sont celles des membres eux-mêmes. Chacun s'est exprimé en toute liberté, a formulé sa conviction profonde – souvent avec passion – répondant ainsi à l'ambition initiale de faire participer chacun à la vie de la Cité et à la définition de son futur. Cette méthode est, à mon sens, préférable et, en tout cas, plus « participative » que la consultation sur un texte préparé à l'avance. Elle est certainement plus exigeante et nécessite plus d'efforts personnels : cela m'entraîne à remercier chacun des contributeurs pour le temps qu'ils ont investi. Ils l'ont fait en toute liberté et avec un excellent esprit d'écoute des autres et de formulation de propositions concrètes.

Dans cet esprit, je voudrais souligner le dévouement et l'investissement de ceux qui sont les chevilles ouvrières du CODES : Thierry POULAIN-REHM, Christine LE PAPE-MARTIN et Ophélie TEYSSANDIER qui, en toutes occasions, m'ont secondé et ont assuré la coordination de nos travaux.

Jacques VALADE
Président du CODES



Assemblée générale du CODES, le 29 avril 2011



Assemblée générale du CODES, le 29 avril 2011

Préambule

Le 29 avril 2011, le Conseil du Développement Économique et Social de la ville de Bordeaux a tenu son Assemblée générale en présence d'Alain JUPPÉ. À cette occasion, les Présidents des quatre groupes de réflexion du CODES ont exposé les résultats de l'ensemble des travaux qui ont été menés depuis la précédente séance plénière du 26 juin 2009.

Le présent document, deuxième *Rapport d'activité* du CODES, fait la synthèse des réflexions conduites depuis le premier rapport, qui avait été remis à Alain JUPPÉ le 1^{er} octobre 2009, et des travaux exposés par les présidents de groupes de travail lors de l'Assemblée générale du 29 avril 2011.

Nous présenterons, ci-dessous, un rappel de l'activité des groupes thématiques avant de présenter la synthèse de nos travaux qui constitue l'essentiel de ce rapport.

Bordeaux métropole européenne

La mondialisation et l'accélération des échanges internationaux ont remis les villes sur le devant de la scène. Les aires métropolitaines sont devenues les principaux lieux des flux internationaux, au point que l'OCDE parle d'un « marché commun des économies métropolitaines ». La question posée pour nous, à ce niveau, est celle de la compétitivité de la métropole bordelaise, au minimum, sur la scène européenne.

Cette réflexion a demandé un travail préalable d'identification des forces susceptibles d'être valorisées et des opportunités à saisir afin de développer davantage le rayonnement économique du territoire à l'échelle internationale, sans négliger son patrimoine culturel, social et environnemental, qui constitue un facteur d'attractivité et d'identité dans la concurrence entre les métropoles, les conséquences de l'inscription de

Bordeaux au patrimoine mondial de l'UNESCO confirmant cette remarque.

Afin de mener ces travaux d'investigation, le groupe de travail a réalisé une consultation, sous la forme d'un questionnaire envoyé aux membres du CODES : 56 réponses ont été enregistrées. Structurée en deux parties, l'enquête visait à apprécier, en premier lieu, la perception qu'ont les membres du CODES du territoire métropolitain, de ses forces et de ses faiblesses, et en second lieu, de son avenir.

Cette consultation, ainsi que les travaux effectués par ailleurs, a permis de dresser un état des lieux et de définir les actions nécessaires afin de renforcer la position de la métropole bordelaise dans le maillage européen. Le constat et les propositions issus de cette consultation seront développés tout au long du rapport.

Le groupe a également poursuivi ses réflexions sur la gouvernance de la métropole à l'horizon 2030, car la métropolisation est un projet d'agglomération qui implique la construction politique d'une vision partagée sur le devenir du territoire.

Il a également travaillé sur la thématique de la création d'une marque pour Bordeaux, nécessaire aujourd'hui, l'image étant un facteur déterminant d'attractivité économique.

Bordeaux 2030 : un modèle de développement durable

Les grandes métropoles concentrent les populations et, le plus souvent, les activités économiques. De ce fait, elles cristallisent toutes les problématiques de consommation d'énergie, d'utilisation des ressources naturelles, d'accumulation de déchets, de vie quotidienne et d'inégalités sociales. Face à l'urgence écologique, leur rôle est capital et stratégique.

Le groupe a focalisé ses travaux, à la demande d'Alain JUPPÉ, sur l'aspect économique du développement durable. Pour cela, il a poursuivi ses travaux de définition d'indicateurs de mesure de l'émergence d'une croissance économique respectueuse des principes du développement durable à Bordeaux, en cohérence avec le plan d'action défini dans le cadre de l'Agenda 21. L'ambition sous-jacente à ces réflexions est de positionner Bordeaux comme une métropole de référence dans le domaine du développement durable, intégrant, naturellement, les exigences sociales inévitables.

La thématique de la « croissance verte » et le concept de « ville en transition » ont été développés au cours des réunions, ce qui a abouti à un certain nombre de propositions qui se retrouveront dans les développements du rapport d'activité.

Bordeaux : le pari de l'innovation et de la jeunesse

L'économie de la connaissance et de la créativité est l'avenir et la chance de l'Occident ; la capacité d'innovation est la condition de son succès, pour ne pas dire de sa survie. Dans la compétition européenne interurbaine, les métropoles restructurent leurs économies en s'appuyant sur la valeur ajoutée de leur territoire. La problématique posée est celle de la remise à niveau de Bordeaux, voire de sa spécialisation dans le domaine de l'innovation, comme stimulant de la dynamique territoriale.

L'innovation est le résultat d'une synergie entre les milieux de l'entreprise, de l'enseignement, de la recherche, de la culture, du savoir faire, du savoir-être et du « faire savoir ». Le groupe a donc réfléchi aux moyens de placer l'innovation, dans tous les domaines, au cœur des préoccupations de développement.

La thématique « Jeunesse et engagement citoyen » a parallèlement fait l'objet de plusieurs réunions, posant la question de l'intérêt des jeunes à la vie de la cité, notamment sur le plan associatif. Ce thème est actuellement en cours de développement.

Quelle ambition culturelle pour Bordeaux ?

Une métropole forte est un phare qui éclaire, un foyer de création artistique et d'expression culturelle. La culture est un instrument au service du développement social et économique, mais aussi une composante identitaire d'une métropole. C'est pourquoi elle a une importance majeure dans le processus de métropolisation.

Les axes de réflexions ont été orientés vers la question des publics pour la culture à Bordeaux à l'horizon 2030, celle des lieux culturels pour demain et, enfin, celle de l'image culturelle que Bordeaux voudra promouvoir en tant que métropole rayonnante à l'international.

La rédaction d'un *Livre Blanc de la Culture à Bordeaux* est en cours. Il mettra en forme les propositions très nombreuses des membres du CODES ainsi que de personnalités extérieures, et abordera différentes problématiques inhérentes à l'avenir culturel de Bordeaux.

L'ensemble de ces travaux aboutit au constat que Bordeaux dispose d'un potentiel considérable, à la hauteur d'une métropole européenne. Mais la mise en valeur de ce potentiel – objet de notre ambition et de celle de la Ville – nécessite et mérite des efforts.

Nous exposerons dans le rapport les conclusions et propositions auxquelles nous sommes parvenus.

Nous présenterons successivement les deux aspects :

I. Bordeaux : le potentiel d'une métropole européenne.

II. Bordeaux métropole européenne : une ambition à construire.



De gauche à droite : Alain JUPPÉ, les présidents des groupes de travail : Elodie BABIAN, Marie-Laure HUBERT-NASSER, Alain CHUPIN, Sylvie LABALTE et Jacques VALADE



I. Bordeaux : le potentiel d'une métropole européenne

Toutes les grandes villes européennes sont engagées dans une compétition difficile, voire féroce, entre elles, dans la conjoncture mondiale que nous connaissons. Au cours de la dernière décennie, un potentiel considérable s'est développé dans l'agglomération bordelaise. Elle possède désormais tous les atouts nécessaires pour devenir, à l'horizon 2030, une métropole européenne de premier rang. Mais il faudra que Bordeaux redouble ses efforts pour parvenir à se hisser parmi les plus dynamiques et attractives. Il convient donc pour notre métropole d'exploiter pleinement ses atouts et de juguler ses faiblesses.

A - Des forces à valoriser

L'aire métropolitaine de Bordeaux est un territoire dynamique, disposant de multiples atouts qui constituent autant d'opportunités. Sa dynamique territoriale et urbaine en fait un territoire attractif ; et sa forte identité est un avantage sur lequel il convient de capitaliser.

1. Amplifier la dynamique territoriale et urbaine

Le cadre naturel de la ville est l'atout majeur de Bordeaux. En effet, la ville attire les entrepreneurs désireux d'offrir à leurs salariés - et à eux-mêmes - un cadre et une qualité de vie exceptionnels. Elle bénéficie d'un environnement naturel préservé, de la proximité de l'océan, du Bassin d'Arcachon et de la forêt, d'un climat tempéré et d'un patrimoine architectural riche, classé par l'UNESCO. Mais, surtout, Bordeaux est une grande ville à taille humaine, qui a su conserver une certaine notion d'humanisme. Le territoire bordelais possède une aptitude à se transformer pour maintenir sa croissance, tout en positionnant l'homme, le « bien-vivre » et le respect des espaces naturels au cœur de ses projets urbains. En effet, les grands projets de renouvellement urbain, réalisés au cours des précédentes années, ont ancré cette philosophie bordelaise dans les opérations d'aménagement urbain.

Ainsi, l'embellissement de la ville, la construction du tramway alimenté par le sol et l'aménagement des quais de la Garonne en un véritable lieu de vie, sont les principales illustrations de la volonté de Bordeaux de **se moderniser, tout en plaçant la nature et les hommes au centre des préoccupations.**

La physionomie de la ville va encore évoluer dans les prochaines années. Les grands projets urbains en cours préfigurent la métropole de 2030. Ils ont vocation à renforcer le poids démographique de la ville, pour enrayer l'étalement urbain, et rendre le territoire encore plus fonctionnel.

Ainsi, la métropole de demain sera à la fois dynamique, durable et agréable à vivre, ce qui constitue un atout majeur pour l'avenir de notre territoire. Le tramway verra ses 44 kilomètres de lignes prolongés et une 4^{ème} ligne, la D, desservira le cadran nord-ouest de la CUB, et le quartier de Bordeaux Lac, verra naître, en 2012, **Ginko**, le premier éco-quartier de la ville.



Image de synthèse du futur quartier



Image de synthèse du franchissement Jean-Jacques Bosc

Le principal projet urbain voué à donner une impulsion majeure à notre ville est celui de Bordeaux Euratlantique. Ce nouveau quartier modifiera profondément la ville car il offrira une nouvelle centralité. Il émergera autour de la gare Saint-Jean et étendra son périmètre sur les villes de Bordeaux, Floirac et Bègles, à cheval sur la Garonne. L'arrivée, programmée à l'horizon 2016, de trois nouvelles lignes à grande vitesse (LGV), est le point de départ de ce projet. Bordeaux sera relié à Paris en 2h10, à Toulouse en 1h, à Bilbao en 1h50, et la gare Saint-Jean drainera 20 millions de passagers par an. Afin de profiter pleinement des changements que cette nouvelle configuration apportera, le grand projet d'urbanisme Bordeaux Euratlantique prévoit de remodeler les quartiers à proximité de la gare pour créer un nouveau centre qui accueillera des fonctions porteuses pour l'avenir de l'agglomération : un centre d'affaires, des entreprises tertiaires, des logements, des commerces, des équipements structurants et de proximité ainsi qu'un pôle culturel dédié à l'économie créative.

bordeaux euratlantique

OPÉRATION D'INTÉRÊT NATIONAL
BORDEAUX EURATLANTIQUE

Le dynamisme métropolitain repose également sur les pôles d'excellence, parmi lesquels le pôle universitaire. Le PRES (Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur), fondé en 2007, regroupe les quatre Universités bordelaises, l'École Nationale d'Ingénieurs des Travaux Agricoles de Bordeaux (ENITAB), l'Institut Polytechnique de

Bordeaux et Sciences Po Bordeaux, ainsi que dix membres associés qui sont le CHU de Bordeaux, l'Institut Bergonié, le CROUS de Bordeaux Aquitaine, l'École Nationale d'Architecture et de Paysage de Bordeaux, BEM-Bordeaux Management School, l'École Supérieure des Technologies Industrielles Avancées (ESTIA), l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, l'École nationale supérieure des arts et métiers de Bordeaux, l'École Nationale de la Magistrature et l'École d'Enseignement Supérieur d'Arts de Bordeaux. En 5^{ème} position pour les universités de province en nombre d'étudiants, l'Université de Bordeaux compte près de 68 000 étudiants, dont 7 500 étrangers, ainsi que 110 unités de recherche dont 70 mixtes. Dans le cadre du programme des Investissements d'avenir du Grand emprunt national, cinq projets de laboratoires d'excellence (LabEx) ont été sélectionnés à l'Université de Bordeaux. L'Opération Campus permettra de faire du campus bordelais une université à dimension européenne. Elle constituera, à l'avenir, un levier essentiel de la compétitivité du territoire.

Les grandes industries et les pôles de compétitivités présents sur le territoire métropolitain participent également de la dimension d'excellence de Bordeaux. Le traditionnel secteur vitivinicole de Bordeaux tient une position de leader mondial et sa réputation d'excellence n'est plus à démontrer. Bordeaux a su miser également sur des industries à plus forte valeur ajoutée, en créant des pôles de compétitivité reconnus : l'*Aerospace Valley* pour l'aéronautique, l'espace et les systèmes embarqués, *Prod'innov* pour la nutrition et la pharmacie-santé, la *Route des Lasers* pour les lasers et l'optique et *Xylofutur* pour les produits et matériaux des forêts cultivées.



Le territoire héberge des pôles technologiques comme le *Bioparc* dédié aux biotechnologies et le pôle de réalité virtuelle. Bordeaux est également un véritable bassin d'emplois de main d'œuvre qualifiée puisqu'elle est actuellement la 5^{ème} métropole française pour les emplois supérieurs, et 79% des emplois salariés privés appartiennent au secteur tertiaire.

Ces particularités font de l'aire métropolitaine bordelaise un territoire dynamique, à fort potentiel, donc attractif. En effet, l'essor de Bordeaux, initié dans les années 1990, se poursuit toujours. La population de Bordeaux *intra-muros* a augmenté de 9,2% en huit ans, de 1999 à 2007, quand la moyenne nationale était inférieure à 5,5 %¹. Le Sud-ouest attire, l'Aquitaine fait d'ailleurs partie des trois régions les plus attractives de France, après Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées. La masse critique du million d'habitants, qui caractérise généralement les grandes métropoles, sera probablement atteinte à l'horizon 2030. **Ce contexte démographique est une chance pour Bordeaux, mais implique la nécessité pour l'aire métropolitaine de renforcer son économie afin d'offrir des emplois aux nouveaux arrivants.**



La fête du fleuve

La qualité de l'environnement naturel et de la vie à Bordeaux en fait une ville prisée par les touristes. Le tourisme urbain d'agrément, le tourisme d'affaires et l'œnotourisme constituent les vecteurs importants de développement pour la ville et marquent le renouveau touristique bordelais. Chaque année, Bordeaux accueille environ 2,5 millions de visiteurs venus du monde entier². En 2010, lors de la saison estivale, Bordeaux a enregistré 690 971 nuitées dans les hôtels, soit une hausse de 11,7% par rapport à 2009. L'agglomération bordelaise, quant à elle, pour la même saison, a comptabilisé 560 313 nuitées dans l'hôtellerie, soit une hausse de 8,1% par rapport à 2009³. La fréquentation hôtelière dans l'espace urbain bordelais est également en augmentation. Bordeaux et son agglomération affichent donc des résultats très performants. Au cours de la saison estivale 2010, à l'occasion du Tour de France, de la Fête du vin, du congrès des notaires et d'autres salons, le taux d'occupation des hôtels de Bordeaux et de son agglomération a même franchi le cap des 90 %⁴. Avec l'ouverture du Centre culturel et touristique du vin, programmée pour 2014, Bordeaux attirera encore davantage de touristes.

C'est l'une des raisons pour lesquelles il semble nécessaire de développer la capacité d'accueil des touristes en matière d'hôtellerie pour répondre à l'accroissement de la demande et maintenir la dynamique ascendante du secteur touristique.

Bordeaux est une métropole qui possède de multiples atouts lui permettant de se développer davantage. Dans cette perspective, elle doit avoir à cœur d'exploiter au mieux son potentiel pour renforcer son dynamisme économique et attirer toujours plus d'hommes, d'entreprises et d'investissements. Pour cela, Bordeaux devra capitaliser sur sa forte identité.

¹ Insee, juin 2010.

² Insee février 2011.

³ Id.

⁴ Id.

2. Capitaliser sur une identité forte

Dans la compétition entre les métropoles européennes, il est nécessaire de construire une identité métropolitaine afin d'affirmer les particularités de son territoire. Une métropole doit mettre en avant ce qui la différencie des autres, ses valeurs, ses particularités, si elle veut exister sur la scène nationale et internationale. Elle doit construire son identité et se rendre parfaitement **lisible et visible**. Pour cela, la ville doit s'appuyer sur des symboles forts et des images évocatrices. Bordeaux a la chance de posséder une identité forte, elle doit la valoriser.

Bordeaux évoque de nombreux symboles. Si le vin est son emblème, la ville fonde aujourd'hui son identité sur une pluralité d'éléments : la gastronomie, l'excellence et le raffinement, le fleuve, l'ouverture sur le monde, le bien-vivre, le patrimoine, la technologie, l'aéronautique et l'espace, le vignoble, la forêt, l'océan et le Bassin d'Arcachon. La ville incarne la tradition et la modernité car elle est à la fois héritière d'un riche passé et tournée vers le futur.

Le nom de « Bordeaux » est connu dans le monde entier grâce au vin, ce qui constitue un actif exceptionnel par rapport aux autres métropoles. Bordeaux est incontestablement la capitale mondiale du vin avec son territoire qui abrite le plus vaste vignoble AOC du monde qui s'étend sur plus de 120 000 hectares et 500 communes, ses terroirs de prestige, ses châteaux de renom, ses vigneronniers qui perpétuent les traditions ancestrales et ses négociants et œnologues, qui ont, depuis des siècles, exporté la science et la passion des vins dans le monde entier. **Ville de raffinement culinaire et de gastronomie**, ses rues fourmillent de restaurants proposant des mets reconnus, qui, par leur subtile alliance avec les vins locaux, font rayonner le prestige culinaire et l'art de vivre à la bordelaise dans le monde entier.

Le fleuve est également un élément identitaire majeur de Bordeaux.

La Garonne a permis à Bordeaux de s'ouvrir sur le monde en commerçant durant des siècles. Elle a été, durant de nombreuses années, l'élément central de la ville avec ses quais parsemés de grues et de hangars sur lesquels se déroulait une activité portuaire intense. Avec la mutation des transports maritimes, le port industriel s'est déplacé vers l'estuaire et les quais du Port de la Lune n'ont conservé que leur fonction de transport de passagers. Il était nécessaire de rendre le fleuve aux Bordelais en réaménageant les quais, devenus un véritable lieu de vie et de détente que les habitants se sont réappropriés.

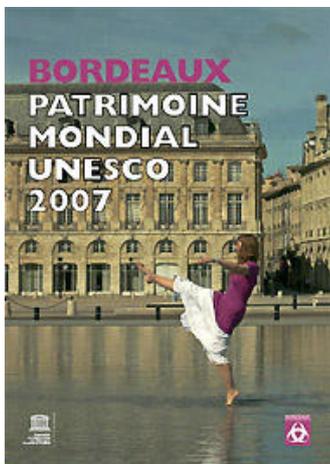


Bordeaux évoque aussi le patrimoine architectural exceptionnel, reconnu et mis en valeur par le label UNESCO. Le Port de la Lune et son vaste périmètre de 1810 hectares de belles pierres, héritées du XVIII^{ème} siècle, a reçu le titre d'« Ensemble urbain exceptionnel », le 28 juin 2007. Auparavant, jamais un ensemble de cette envergure n'avait été ainsi honoré.



Ces différentes composantes de l'identité bordelaise ont en commun le raffinement,

l'élégance et la recherche constante d'harmonie afin de rendre la cité propice à l'épanouissement personnel⁵. Être Bordelais est donc une culture à part entière, un art de vivre, un état d'esprit. Pour ces différentes raisons, les Bordelais ont confiance en l'avenir de leur cité. Ils éprouvent un très fort sentiment d'appartenance à leur ville dans laquelle ils se plaisent réellement à vivre. À l'image des Bordelais, les membres du CODES interrogés à l'occasion de la consultation se perçoivent comme des ambassadeurs de leur ville. Ils louent, à l'extérieur, la qualité de vie singulière, cette douceur de vivre que la ville offre à ses habitants. Les Bordelais sont fiers des progrès réalisés par leur ville ces dernières années et ils ont la volonté de s'associer à son élan, à son ouverture, pour favoriser son essor. Ils ont retrouvé le moral et la passion pour leur ville. Voilà pourquoi ils font la promotion de Bordeaux, sur le plan professionnel, lorsqu'ils se trouvent en déplacement. À leurs yeux, leur ville mérite d'être connue sous d'autres aspects que le vin.



Détentriche d'une pluralité d'éléments caractéristiques forts, Bordeaux pourrait capitaliser davantage sur son identité et démontrer qu'elle est plus qu'une ville du vin. Elle pourrait valoriser son caractère d'excellence en privilégiant surtout les aspects de l'ouverture au monde, du dynamisme et de la modernité. Dans cette

⁵ Site de l'agence de promotion des investissements Bordeaux-Gironde investissement, www.bordeaux-region.com.

perspective, elle devrait développer davantage son caractère innovant. À cette fin, Bordeaux pourrait candidater à l'obtention du label « Ville créative » de l'UNESCO.



Le « Réseau des villes créatives » réunit des cités pour leur permettre de partager des expériences, des idées et des bonnes pratiques visant le développement culturel, social et économique, et perpétuer aussi leur rôle de centres d'excellence. Le concept est fondé sur l'idée que la créativité, le talent individuel, le savoir-faire, ont le potentiel pour créer des emplois et de la richesse à travers la production et l'exploitation de la propriété intellectuelle. Il découle de l'idée qu'il existe une corrélation entre la présence des « créatifs » dans les grandes villes et un haut niveau de développement économique⁶. Les « créatifs » sont les professionnels qui impulsent l'innovation dans les domaines technologique, scientifique et artistique. Cette « classe créative » serait attirée par les villes dont elle renforce l'attractivité, créant ainsi un cercle vertueux de prospérité : les « talents » attirent les « talents », mais également les entreprises, le capital et les services⁷.

⁶ FLORIDA Richard, *The Rise of the Creative Class. And How It's Transforming Work, Leisure and Everyday Life*, Basic Books, 2002.

⁷ Id.

Bordeaux possède des atouts considérables qu'elle doit continuer à mettre en valeur afin de peser davantage dans la concurrence, toujours plus exacerbée, à laquelle se livrent les grandes villes françaises et européennes.

Pour atteindre cet objectif, il faut être conscient des faiblesses de notre territoire qui ralentissent son essor, pour les juguler au mieux.



B - Des faiblesses à juguler

Les principaux défis que Bordeaux doit encore relever afin de se muer, à l'horizon 2030, en une véritable « ville-monde » sont, dans un premier temps, la dynamisation de l'économie locale et la création d'emplois qui en découle et, dans un second temps, le renforcement de son réseau international. Ce constat est suivi, dans la seconde partie du rapport d'activité, des propositions du CODES pour relancer de façon pérenne la vitalité économique du territoire.

1. Dynamiser l'économie

Pour répondre aux besoins de la future métropole millionnaire de 2030, Bordeaux doit développer son bassin d'emploi et renforcer son dynamisme économique. Malgré la progression réalisée ces dernières années, la ville doit confirmer son potentiel économique pour se hisser au niveau des grandes métropoles européennes.

Le 10^{ème} Baromètre Ernst & Young de l'attractivité de la France⁸ montre que notre pays, qui est la 2^{ème} destination la plus prisée d'Europe pour les investissements étrangers directs (IDE), est en passe d'être rattrapé par l'Allemagne. L'enquête relève que la France attire toujours, mais l'internationalisation de son économie semble limitée à l'Europe, tandis que l'Allemagne est plus ouverte au reste du monde. En effet, les investisseurs estiment que les principaux concurrents de l'Allemagne sont la Chine (16%), et les États-Unis (13%), puis la France (12%). Tandis que pour la France, ils n'identifient que des concurrents européens : l'Allemagne (75%) et le Royaume-Uni (7%). La vocation de puissance mondiale de l'Allemagne est probablement due à un atout majeur : elle dispose de nombreuses métropoles attractives, dont quatre apparaissent dans le classement des 15

villes les plus attractives d'Europe pour les investissements étrangers (Munich, Berlin, Francfort et Hambourg). En France, seule Paris figure dans ce classement, à la 2^{ème} place, après Londres. Lyon arrive en 19^{ème} position grâce aux 10 points qu'elle a gagnés en 2010. **La France a besoin de métropoles plus visibles, facilement identifiables par les investisseurs. C'est le challenge que doit relever Bordeaux.**

Le secteur industriel doit être renforcé et développé davantage. De sa bonne santé dépendent la prospérité et le dynamisme économique du territoire. **Mais d'autres secteurs d'activité porteurs doivent également être l'objet d'efforts particuliers afin d'assurer l'avenir de notre économie locale :** les technologies de l'information et de la communication (TIC), le tourisme, le secteur culturel, l'éco-construction, le bois et l'économie créative.

Comme le soulignent les membres du CODES interrogés à l'occasion de la consultation par questionnaire, la métropole bordelaise, en raison de son positionnement géographique relativement éloigné des grands centres de décisions de l'Europe, ne bénéficie pas d'une grande visibilité sur la scène européenne. En conséquence, elle souffre d'une insuffisance de sièges sociaux de grandes entreprises sur son territoire.



⁸ LHERMITTE Marc, PFERTZEL Julia, RAUFAST Vincent (sous la direction de) (2011), *Baromètre Attractivité du site France*, étude réalisée par Ernst & Young et Associés.

Il convient, en conséquence, d'inciter les entreprises à implanter leurs sièges sociaux sur notre aire métropolitaine. Renforcer cette présence sur notre territoire est un enjeu majeur puisque leur choix de lieu d'accueil symbolise un certain pouvoir d'attraction de la métropole. Cela permettrait de renforcer les activités de commandement et de décision qui font partie, avec les fonctions de conception⁹ et de créativité¹⁰, des caractéristiques fortes de l'économie métropolitaine. L'installation de sièges sociaux de grandes entreprises sur un territoire génère tout un écosystème qui a de multiples retombées : aux emplois créés, s'ajoutent les nouvelles activités de sous-traitance, de fourniture ou de services associés. Une telle dynamique vertueuse devient indispensable à développer sur notre territoire, car son tissu économique est constitué en majorité de petites et moyennes entreprises (PME). **Une stratégie à adopter pour créer davantage d'emplois à Bordeaux serait également d'amplifier le soutien aux PME-PMI qui disposent d'un potentiel de création d'emplois important.**

L'accessibilité d'un territoire est déterminante pour son développement et son attractivité. **La métropole de demain devra, en conséquence, améliorer encore son réseau d'infrastructures, afin de répondre tant aux besoins locaux qu'aux ambitions internationales de la ville.** En effet, les entreprises s'implantent davantage dans les villes qui bénéficient de bonnes liaisons de transports. De même, la population préfère habiter dans des lieux auxquels on peut accéder rapidement, et les touristes se rendent plus volontiers vers des destinations faciles d'accès où les déplacements sont aisés.

⁹ BOURDEAU-LEPAGE Lise et HURIOT Jean-Marie, *Concentration économique et ségrégation spatiale*, Chapitre 3. La métropolisation : thème et variations, 2004.

¹⁰ FLORIDA Richard, *The Rise of the Creative Class. And How it's Transforming Work, Leisure, Community and Everyday Life*, Basic Books, New York, 2002.



L'intérêt pour une ville d'être accessible est d'autant plus important que la ville est attractive, cela vaut naturellement pour Bordeaux. Mais on peut également renverser l'analyse, en supposant que Bordeaux sera encore plus attractive, lorsqu'elle sera plus accessible. **Dans la métropole bordelaise, le niveau général d'accessibilité est déjà satisfaisant**, avec un réseau routier étoffé qui comprend quatre autoroutes reliant la ville à l'ensemble du territoire français et espagnol. Mais quelques améliorations doivent encore être apportées pour répondre aux défis de demain, en termes de mobilité locale.

Les réseaux routiers et autoroutiers demandent à être améliorés pour faciliter et fluidifier les déplacements quotidiens intra-agglomération de la population active. La création d'une liaison tramway ou ferroviaire directe entre l'aéroport, le centre-ville et la gare est également jugée indispensable par les membres du CODES. La rocade, enfin, pourrait être désengorgée en accentuant les efforts de ferroutage pour le transport des marchandises.



Le renforcement des infrastructures de transport permettrait à Bordeaux de devenir un *hub* ferroviaire et aérien majeur du sud-ouest de l'Europe. Ainsi, notre ville tirerait un avantage de son positionnement géographique sur un axe européen nord-sud et est-ouest.

Enfin, la métropole bordelaise devra se doter d'une stratégie économique commune qui regroupera tous les acteurs économiques et institutionnels locaux autour d'un projet collectif, afin d'impulser la dynamique attendue à l'horizon 2030. Il semble donc nécessaire de mettre en place des moyens de **gouvernance intégrée** afin d'agir sur l'économie locale. Seule la gestion coordonnée des différents échelons territoriaux et des acteurs publics et privés permettra de juguler les faiblesses du territoire en matière économique.

Un développement économique accru du territoire bordelais suppose de redynamiser le tissu économique local, mais implique également d'accroître l'internationalisation des échanges.

2. Une internationalisation à renforcer

Si Bordeaux ambitionne de devenir, dans les prochaines décennies, une métropole européenne de premier rang, il convient naturellement de renforcer les relations économiques que la ville entretient à l'international.



Les villes internationales se caractérisent par « la densité et la diversité de leur population et de leurs activités économiques »¹¹. Elles sont aussi « celles qui captent à leur avantage et sur le long terme les fonctions rares à portée géographique supranationale, celles qui occupent des nœuds essentiels dans les réseaux internationaux de pouvoir, de production, de communication et d'échange »¹².

L'insertion dans les réseaux internationaux peut se mesurer par :

- « les échanges et l'accessibilité des villes grâce à l'insertion des villes dans les réseaux d'échanges et de transport ;

- le rôle et le développement des multinationales, la localisation des sièges sociaux mais aussi des filiales et le poids des investissements des firmes étrangères ;

- et le rôle et le développement des congrès qui sont l'expression de l'importance du processus d'internationalisation »¹³.

Afin de définir la stratégie à adopter pour renforcer l'internationalisation de Bordeaux, un diagnostic préalable, identifiant les raisons de la faiblesse relative des interactions économiques de Bordeaux avec l'international, est nécessaire.

Cette insuffisance s'explique principalement par les raisons suivantes :

- **la nature du tissu économique local, constitué majoritairement de PME-PMI, rend difficile l'internationalisation freinée par la taille de ces entreprises ;**

- **seuls les secteurs du vin et de l'aéronautique sont visibles de**

¹¹ BONNEVILLE Marc (1992).

¹² Id.

¹³ CATTAN Nadine, PUMAIN Denise, ROZENBLAT Céline, SAINT-JULIEN Thérèse (1999). *Le système des villes européennes*, Broché.

l'extérieur ; la majorité des efforts sont conduits dans leur direction, au détriment des autres secteurs, alors que les domaines de la pharmacie, de l'électronique et du bois sont très performants ;

➤ les marchés des pays émergents, qui offrent des débouchés indispensables pour l'avenir, ne sont pas suffisamment prisés ;

➤ l'absence, sur notre territoire, d'un nombre suffisant de grands donneurs d'ordre économique, limite la capacité à attirer les entreprises et les investissements étrangers ;

➤ la politique d'accueil réservée aux entrepreneurs et investisseurs étrangers pourrait être améliorée afin de favoriser leur implantation.

Pour pallier ces manques, plusieurs actions pourraient être menées. Du point de vue de l'accessibilité de la métropole, condition essentielle à l'intensification des échanges internationaux, il semble que l'offre de transport d'envergure internationale pourrait être amplifiée. Elle est certes déjà importante à Bordeaux, mais **la ville pourrait être mieux reliée, par liaisons aériennes, aux autres capitales européennes, mais aussi à la Chine, à l'Inde, aux États-Unis...**



S'agissant des voies maritimes, le port de Bordeaux, localisé au Verdon, est le 6^{ème} plus grand port maritime de France avec environ 9 millions de tonnes de marchandises traitées par an grâce à ses 6 terminaux spécialisés¹⁴. **Il serait**

¹⁴ Site du Port de Bordeaux : www.bordeaux-port.fr

toutefois judicieux d'accroître encore les capacités du port en créant notamment des liaisons plus fortes vers le sud de l'Europe et la Méditerranée.



L'accueil et l'accompagnement à l'implantation des entreprises, des créateurs, des chercheurs et des investisseurs étrangers, est encore perfectible. Il serait souhaitable de les rendre plus efficaces, cohérents et lisibles. Bordeaux doit se donner les moyens de recevoir et d'intégrer au mieux les nouveaux arrivants. De plus, une politique d'accueil réussie apportera à notre ville un capital sympathie qui fera oublier l'image « fermée » qui lui est souvent associée et qui ne favorise pas l'installation des étrangers.

Différentes mesures pourraient être envisagées pour y parvenir, comme :

- améliorer la pratique et l'accueil en langues étrangères, particulièrement en anglais ;
- créer des lycées internationaux ;
- renforcer l'offre hôtelière.

Par ailleurs, les relations de Bordeaux avec les villes jumelées mériteraient d'être davantage développées et rendues plus visibles. La politique de jumelage de la ville est très peu connue, peut-être en raison du manque de programme concret. Or, les jumelages peuvent être d'un grand intérêt. Ils visent à « renforcer les avantages économiques

des différentes villes concernées et à construire des réseaux de coopération permettant de surmonter certains problèmes communs [...]. Conçus dans la longue durée, [ils] visent à acquérir des avantages compétitifs à travers la coopération. Ces avantages peuvent être obtenus en utilisant au mieux les ressources propres des collectivités concernées ou les compétences et les ressources des partenaires »¹⁵. Il serait intéressant de renforcer les échanges avec certaines villes partenaires et d'aller vers des coopérations plus productives qui ouvriraient des débouchés économiques et apporteraient des échanges d'expertise.

Hisser Bordeaux au statut de métropole européenne de premier rang en 2030 est un véritable défi. Le relever implique la nécessité d'articuler l'échelle locale (par le renforcement du dynamisme territorial) et l'échelle internationale (par l'intensification des échanges internationaux). En s'appuyant sur la diversité de ses atouts d'origine, la métropole de demain devra se réinventer, à partir d'une impulsion nouvelle.



¹⁵ BUCHER Kuno et GRILLON Nathalie, « Les jumelages stratégiques au service de la compétition entre les villes », *Revue Géographique de l'Est* [En ligne], vol. 48 / 3-4 | 2008, mis en ligne le 02 mars 2010.

II. Bordeaux métropole européenne : une ambition à construire

Aujourd'hui se construisent les métropoles de demain. Bordeaux dispose des moyens pour devenir une grande métropole ; à elle maintenant d'imaginer les contours de ce qu'elle sera à l'horizon 2030. Pour accéder à une position internationale plus affirmée, Bordeaux doit faire le choix d'une spécialisation. Elle doit se différencier, trouver sa singularité et en faire un avantage compétitif qui sera son atout de promotion. Bordeaux pourrait imaginer son avenir comme celui d'une métropole leader et exemplaire dans les domaines de l'innovation et du développement durable, qui rayonnerait à l'international par la culture et par l'image d'une ville audacieuse.

A – Bordeaux : un nouveau modèle de développement à inventer

Pour dessiner la métropole bordelaise de demain, il convient d'imaginer un nouveau modèle qui la situera au cœur, et même à l'avant-garde, des mutations économiques et sociales à venir. Il serait donc audacieux pour notre ville de se positionner, d'une part, sur la valeur de l'innovation, appliquée à toutes les disciplines, et d'autre part, de s'inscrire dans un modèle de croissance durable afin de devenir une métropole de référence en matière de développement durable.



1. Un modèle de développement fondé sur l'innovation

Les métropoles sont des lieux propices à l'innovation puisque « les informations, les savoirs et les compétences [s'y] trouvent, et favorisent la créativité et la prise de risque : les facteurs en sont la concurrence et l'innovation, dans un territoire où les acteurs sociaux sont en interrelation, et de multiples relations sociales ainsi qu'une certaine

proximité »¹⁶. L'innovation, processus de création de valeur, est l'atout maître de l'Occident car c'est un facteur clé de croissance économique. La stratégie de Lisbonne, décidée par le Conseil européen en mars 2000, en est l'illustration. Elle a déterminé les axes majeurs de la politique économique et de développement de l'Union Européenne, de 2000 à 2010. Et ce qui est nécessaire pour l'Europe l'est naturellement pour Bordeaux. L'objectif était de faire de la Communauté « l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale ».

Et, pour cela, il fallait :

- « rendre l'Europe plus attrayante pour les investisseurs et les travailleurs ;
- veiller à ce que la connaissance et l'innovation deviennent les moteurs de la croissance européenne ;
- permettre aux entreprises de créer davantage d'emplois de meilleure qualité »¹⁷.

¹⁶ MANZAGOL Claude, Table ronde du Festival international de géographie de Saint-Dié des Vosges, octobre 2001.

¹⁷ Commission européenne, *Travaillons ensemble pour la croissance et l'emploi - Un nouvel élan pour la stratégie de Lisbonne*, février 2005.

La stratégie Europe 2020, qui prolonge et réforme la stratégie de Lisbonne, est le fruit d'une large consultation publique opérée du 24 novembre 2009 au 15 janvier 2010 par le secrétariat général de la Commission européenne. Elle vise à développer une croissance « intelligente, durable et inclusive » axée sur les investissements dans la recherche, l'innovation et la croissance verte. Cette stratégie a été élaborée pour rebondir après la crise qui a dévoilé les faiblesses économiques structurelles de l'Europe et faire face aux contraintes de la mondialisation, problèmes qui peuvent être surmontés, à condition que l'Europe devienne un marché plus innovant et respectueux de l'environnement, favorisant le bien-être social. L'économie de la connaissance, fondée sur l'innovation, est donc retenue comme le moyen de maintenir et renforcer la croissance de demain.

Bordeaux doit, selon les membres du CODES, inscrire son ambition dans cette perspective et devenir une métropole de référence dans le domaine de l'innovation pluridisciplinaire : technologique, scientifique, mais aussi environnementale, sociale et culturelle. Les mesures à privilégier devront donc chercher à favoriser l'innovation sur notre territoire. Pour cela, il faut avant tout mettre en relation les parties prenantes, afin de créer un climat de synergie propice à l'innovation et à son transfert technologique.

Il existe, en effet, dans la métropole bordelaise une formidable opportunité de créer une chaîne de l'innovation. Il faut maintenant développer à Bordeaux un « milieu innovateur »¹⁸. Cette notion qualifie un « ensemble d'acteurs économiques et institutionnels liés par une culture commune et qui, par un jeu

¹⁸ BOCHET Béatrice et PINI Giuseppe, *Défis de la métropolisation : gouvernance urbaine et durabilité*, "Vues sur la ville", Observatoire universitaire de la Ville et du Développement durable - Institut de Géographie - Université de Lausanne - Octobre 2002.

de collaboration et de compétition, parviendraient à maintenir un avantage compétitif généré par la synergie du milieu »¹⁹. Le « milieu innovateur » est ancré dans un territoire, car la proximité géographique est le moteur des synergies. Sur notre territoire métropolitain, les dirigeants des grands groupes industriels de haute technologie se réunissent dans le même secteur géographique, là où leurs entreprises se situent : à Mérignac, au Haillan, à Saint-Médard-en-Jalles ou au Barp. Les chercheurs, pour leur part, se rencontrent à Talence ou Pessac, sur le campus universitaire. Les jeunes, quant à eux, vivent et se divertissent à Bordeaux. Il faut permettre à toutes ces personnes de se rencontrer, de se rassembler et d'échanger.



Si la métropolisation est favorable à l'innovation, celle-ci ne peut se développer qu'au travers de lieux spécifiques. C'est pourquoi, il serait nécessaire de créer une plateforme, un Forum, une Agora, de l'innovation et de l'excellence à Bordeaux.

Cet espace physique ou immatériel, qui mobiliserait les technologies de l'information et de la communication, aurait pour objet d'exposer l'innovation et de favoriser la rencontre entre les créatifs et les technologues, entre les inventeurs et les innovateurs. Il serait un point d'entrée efficace, un guichet unique, pour les inventeurs, les innovateurs, les prêteurs, les « politiques », les entrepreneurs et pour tous ceux qui souhaiteraient s'associer à la dynamique de la métropole bordelaise. Cet endroit pourrait être un lieu dans lequel des

¹⁹ Id.

entreprises de secteurs différents accepteraient de partager leurs problématiques avec l'aide d'un modérateur. La structure permettrait de favoriser les échanges et transferts de savoir-faire et de compétences, au-delà des structures traditionnelles que sont les pôles de compétitivité et les *clusters*.

Les PME-PMI sont le « maillon faible » de l'innovation. Elles ont le potentiel pour innover, mais ne parviennent pas souvent à atteindre le stade productif, par manque de soutien et d'appui. *L'Agora de l'innovation et de l'excellence* pourrait encourager la pratique du tutorat et de l'accompagnement. Par ailleurs, elle permettrait certainement d'éviter le découragement des inventeurs ou la fuite de l'innovation vers d'autres milieux innovants plus performants. Un volet formation pourrait être intégré afin de soutenir la formation professionnelle continue, de donner aux créateurs les outils juridiques pour protéger leurs idées et d'apprendre à rédiger des brevets et les déposer.

Les innovations technologiques reposent sur le capital humain, les institutions, les idéologies et les cultures. C'est donc la qualité des réseaux que l'individu peut créer, par des rencontres et des échanges, en développant une culture sensible à la création, qui va permettre l'innovation. Le capital humain n'est pas un stock donné, mais un ensemble de potentialités à mobiliser. *L'Agora de l'innovation et de l'excellence* pourrait travailler à développer ce capital humain et l'esprit innovant sur le territoire bordelais. Elle pourrait être un lieu de découverte du savoir (avec une bibliothèque et une médiathèque scientifique), d'éveil de la curiosité, de culture scientifique et de première pratique technologique, pour tous. Son objectif serait de favoriser l'état d'esprit innovant en créant une valeur d'estime à l'innovation, par l'attribution de prix ou par des médiatisations. Bordeaux mettrait ainsi davantage d'ardeur à célébrer ses innovateurs.



Animé par la même passion de l'innovation, Cap Sciences, le centre d'animation et d'exposition dédié à la découverte des phénomènes scientifiques, des principes technologiques, des applications et des savoir-faire industriels, pourrait être un partenaire privilégié dans ce projet. L'atout de Cap Sciences est de concerner toutes les catégories socioprofessionnelles, toutes les tranches d'âge, mais aussi tous les milieux sociaux. Ouverture que *L'Agora de l'innovation et de l'excellence* devrait avoir à cœur de préserver. Elle pourrait se localiser près de Cap Sciences et de la Cité du Vin. Desservie par le fleuve et par le tramway, elle constituerait pour Bordeaux, un « phare tourné vers le futur », dont l'aspect architectural pourrait être futuriste, afin d'attirer le regard.

Un tel projet, traduisant la volonté des grands groupes industriels, ne pourra pas voir le jour sans que les différentes collectivités territoriales, les institutions locales et le Pôle de recherche et d'enseignement supérieur de Bordeaux (PRES), ne s'y impliquent fortement.

Afin de mobiliser les forces souvent dispersées et disparates, et de fédérer les parties prenantes du monde de l'innovation de Bordeaux et de son aire métropolitaine, un évènement fondateur va être organisé : la Journée de sensibilisation aux Assises de l'innovation à Bordeaux. Cette étape préalable se déroulera le 25 novembre 2011 et permettra de réaliser un état des lieux préparatoire visant à identifier l'ensemble des ressources et des compétences dans le domaine de l'innovation sur le territoire métropolitain et à entreprendre la construction d'un réseau, en vue des Assises de l'innovation qui suivront, à l'automne 2012. Cette grande mobilisation siglée « Innovation : notre futur » aura pour objectif de rassembler les idées et les hommes autour d'un projet commun : celui de positionner Bordeaux comme une métropole de référence dans le domaine de l'innovation, sous toutes ses formes. En effet, le champ retenu sera pluridisciplinaire puisque l'innovation sera appréhendée de façon transversale, de la science et la technologie jusqu'à l'entreprise, en passant par l'innovation sociétale, environnementale et culturelle.

L'ambition de Bordeaux en matière d'innovation constituera un véritable vecteur de croissance et de rayonnement. De même, la métropole gagnerait à se positionner comme référence dans le domaine du développement durable.

2. Un modèle de développement durable

Penser la métropole à l'horizon 2030 est un exercice qui ne peut se faire sans intégrer le développement durable comme enjeu central, car il est vecteur de progrès. **Mais l'ambition peut être encore plus grande, en cherchant à ériger Bordeaux en capitale européenne du développement durable.**

Construire un modèle de développement durable sur notre territoire revient à ancrer durablement un nouveau modèle de société intégrant la nécessaire solidarité. En effet, l'enjeu central pour la ville durable est que tous les acteurs, à toutes les échelles, s'approprient le modèle novateur de société. La ville durable compte quatre dimensions, elle est :

- compacte et favorise les déplacements sans voiture ;
- économe, neutre en énergie, elle valorise les friches et entretient et réhabilite fortement son parc de bâtiments existants ;
- sécurisée, elle gère les risques, en particulier ceux qui ont trait à l'eau ;
- une « ville nature » qui conserve des espaces naturels diversifiés en forme, en taille et en usage, dont les objectifs sont la qualité paysagère et la préservation de la biodiversité²⁰.

La Circulaire du 23 mars 2009 du Ministère de l'Écologie (Meeddem) relative à la territorialisation de la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement stipule que l'éco-Cité est « à la pointe de l'innovation en matière d'excellence architecturale, de haute qualité environnementale, des technologies de transports et de communication » et « doit réaliser de grands projets d'innovation architecturale, sociale et énergétique, en continuité avec le bâti existant et qui intégreront dans leurs objectifs la rénovation du patrimoine existant, le développement des transports en commun et des modes de déplacement économes en énergie, la prise en compte des enjeux économiques et sociaux, la réduction de la consommation d'espace et la réalisation de plusieurs éco-quartiers ».

²⁰ D'après la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU)



Afin de se diriger vers la ville durable, l'échelon de la métropole est vraisemblablement le plus pertinent. Le mouvement des « **villes en transition** »²¹ démontre que c'est localement qu'il faut agir, en fonction des ressources et des enjeux propres au territoire concerné, pour amorcer la mutation. C'est également à ce niveau que les citoyens peuvent inventer des solutions bien adaptées à leur réalité et passer à l'action, car l'enjeu est de construire une transition acceptable pour tous.

Le concept de « ville en transition » préconise des initiatives locales afin de préparer « l'après-pétrole » et réduire les émissions de CO₂ de 80%, d'ici 2050. Le changement ne sera pas aisé, compte tenu de la dépendance du système économique au pétrole. Il est donc nécessaire d'anticiper et de préparer une transition génératrice de progrès sociaux et économiques en élaborant un plan de décroissance énergétique, démarche qui doit être conduite du local vers le global.



²¹ Fondé en septembre 2006, par le chercheur britannique Rob HOPKINS.

Les étapes de la transition proposée sont les suivantes :

- constituer un groupe de pilotage composé d'experts reconnus et de grands décideurs politiques et institutionnels, qui poserait les fondations du plan de transition afin de sensibiliser la population aux enjeux du futur ;
- déterminer les travaux à réaliser et les obstacles à surmonter à travers des ateliers de réflexion placés sous l'autorité du groupe de pilotage ;
- élaborer un plan de décroissance énergétique.

Les métropoles pionnières en matière de transition sont Bristol et Québec, deux villes jumelées à Bordeaux qu'il est intéressant d'examiner attentivement.

Depuis quelques années, de grands projets urbains ont été réalisés à Bordeaux pour prendre en compte les exigences du développement durable dans la ville : l'émergence des transports doux, la réalisation de l'Agenda 21, ou encore la construction de la Maison écocitoyenne, sont autant de réalisations qui démontrent la volonté de la municipalité de faire de Bordeaux une métropole durable. Le quartier Bordeaux Euratlantique intègrera également la dimension durable puisqu'un vaste périmètre constituera une « Eco-cité ». **Mais notre ville doit encore poursuivre ses efforts pour devenir un modèle de référence. Elle doit faire preuve d'audace, innover, pour se placer à l'avant-garde dans ce domaine et relever plusieurs défis.**

Les éco-entreprises innovantes pourraient être soutenues financièrement, de même que les entreprises existantes qui souhaitent mettre en œuvre des démarches éco-responsables. Aussi, une approche territoriale et sectorielle doit être définie afin de réfléchir à la mutation vers une économie « verte ». Elle permettra de cibler les secteurs économiques dont la croissance est nécessaires et ceux, à

l'inverse, dont la décroissance pourrait être envisagée.



Bordeaux pourrait être la première collectivité à accompagner efficacement les entreprises dans leur transition vers le développement durable, ce qui, en termes d'image, serait très valorisant. Il serait ainsi opportun de créer un centre de partage des ressources développées par les entreprises et les universités, dédié à l'innovation éco-responsable et à l'économie verte.

Ce centre permettrait :

- de favoriser la mutualisation et la production de connaissances ;
- d'organiser un point d'entrée pour les entreprises souhaitant s'implanter dans le secteur de l'économie verte et responsable ;
- d'améliorer l'information pour aider les éco-entreprises innovantes à identifier les laboratoires de recherche, les partenaires potentiels et les centres de ressources ;
- de développer les partenariats public/privé ;
- d'accompagner les entreprises dans le développement de leur activité éco-responsable grâce à des informations concrètes.

L'éducation et la sensibilisation sont des moyens essentiels pour préparer la transition vers le monde durable de demain. Les dirigeants des PME-PMI et

des TPE sont trop peu informés en matière de développement durable et ne possèdent pas d'outils d'évaluation de leurs rejets de CO₂. **Elles pourraient donc être aidées et accompagnées dans ce sens, en particulier lors de leur phase de création.** Des indicateurs de gestion et de valorisation de l'entreprise pourraient être réalisés afin que les normes du développement durable soient intégrées à long.

La création d'un Observatoire du développement durable et de l'économie responsable serait souhaitable pour notre ville. Cet observatoire serait chargé de répertorier les nouvelles pratiques ainsi que les changements de comportement des citoyens et des entreprises qu'il conviendrait d'encourager. Il pourrait également avoir pour rôle d'analyser la pérennité des entreprises bordelaises, la pérennité étant, par nature, le propre du développement durable.

Dans la perspective d'une transition vers une métropole durable, le groupe de travail du CODES a réalisé une grille d'indicateurs dans le but de développer l'axe économique de l'Agenda 21 et de mesurer l'émergence d'une croissance durable sur notre territoire. Une première liste d'indicateurs avait été proposée, en juin 2009, afin que Bordeaux parvienne à l'exemplarité en matière de développement durable, en valorisant l'aspect qualitatif, plus que quantitatif, de l'impact des mesures prises. Cette nouvelle liste propose des indicateurs qui se focalisent sur l'approche économique du développement durable, qui, rappelons-le, doit se mettre au service du social, en intégrant les critères environnementaux.



Les indicateurs reflètent la volonté d'utiliser l'évaluation comme un outil de mobilisation des différents acteurs. Cette liste permet, à la fois, de faire émerger des indicateurs spécifiques à notre territoire, et de comparer la performance de Bordeaux à celle des autres métropoles grâce à des indicateurs existants.

La finalité est l'appropriation progressive, par les habitants, des enjeux du développement durable et le suivi des résultats pour atteindre les objectifs assignés à l'horizon 2030.

La liste est divisée en trois catégories :

- ❖ des indicateurs généraux qui permettent de mesurer la création de valeur ;
- ❖ des indicateurs de performance globale pour évaluer les résultats des entreprises ;
- ❖ des indicateurs liés à l'emploi et à la formation pour estimer les effets produits sur les habitants [cf. annexe].



Bordeaux devra se différencier des autres métropoles en se spécialisant. Notre ville devra jouer la carte de l'innovation et du développement durable, en abordant ces thématiques de façon transdisciplinaire. Ainsi la ville s'affirmera en tant que métropole audacieuse et moderne, experte et exemplaire, à la pointe dans ces deux domaines. Mais, dans la construction de son ambition métropolitaine, Bordeaux doit encore parfaire et renforcer son rayonnement.

B - Bordeaux : un rayonnement à sublimer

Bordeaux doit assumer dès à présent sa vocation de métropole européenne. Elle doit se montrer, attirer, surprendre, rayonner sur l'Europe, et même, sur le monde. Elle doit afficher fièrement sa personnalité et se rendre visible et lisible. Son rayonnement dépendra de sa capacité à proposer une offre culturelle riche et à promouvoir son image, exprimée dans une « marque ».

1. Le rayonnement par la culture

La culture se trouve au fondement de la métropolisation, elle participe de la construction symbolique de la métropole. La culture revêt trois acceptions différentes : l'offre de diffusion de biens et de services culturels, la production culturelle ou la création, et au sens anthropologique, « l'ensemble des formes acquises de comportement dans les sociétés humaines »²², c'est-à-dire la façon de vivre ensemble et l'identité commune. **Selon les membres du CODES, la culture devrait être la pierre angulaire de toutes les autres politiques publiques.** Elle constitue à la fois un levier économique et un moyen efficace de résoudre les problèmes sociaux. À l'articulation entre les manifestations festives et la création artistique, la culture engendre une communion, une unification sociale, des émotions collectives, une sacralisation du temps et de l'espace, un enchantement de l'espace public. La culture crée des valeurs partagées, unifie les hommes, donne du sens à la communauté.



Œuvre de Bernar Venet, à l'hôtel de ville

²² MAUSS Marcel, *Essai sur le don*, 1923.

Bordeaux est un véritable écrin culturel avec un patrimoine architectural riche, classé au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO, au sein d'un environnement naturel de qualité constitué de forêts, de vignobles, de l'océan et du Bassin d'Arcachon.



Le nouveau visage de Bordeaux a permis aux Bordelais de se réapproprier leur ville. **L'offre culturelle et de loisirs de la ville est très riche et diversifiée mais ne confère pas à Bordeaux une image culturelle suffisamment visible pour rayonner durablement sur la scène européenne.** Bordeaux devrait disposer de vecteurs de rayonnement plus forts pour devenir une ville phare, éclairante culturellement. L'image d'une ville cloisonnée, souffrant d'un manque de spontanéité artistique, la handicape encore...

Les réflexions du groupe « *Quelle ambition culturelle pour Bordeaux ?* » du CODES se sont traduites par un certain nombre de propositions sur les thèmes de la gouvernance, des lieux dédiés à la culture, des événements culturels souhaitables et des publics de demain.

Avant tout, il semble que, pour établir une véritable dynamique culturelle dans la métropole bordelaise, il soit indispensable de fédérer tous les opérateurs culturels du territoire et de partager un grand projet commun à l'échelle de l'agglomération.

Une telle démarche de participation de la base urbaine est préférable à celle qui consisterait à « plaquer » un projet extérieur qui n'est pas fédérateur et qui

déclenche l'opposition, pour ne pas dire l'hostilité.

Idéalement, une ville qui œuvre pour la culture, devrait faire l'effort de rassembler les différentes galeries artistiques dans un même périmètre. **Il serait judicieux d'envisager une nouvelle centralité pour la créativité artistique, avec des ateliers/logements pour les artistes par exemple.** Ces ateliers seraient des lieux dans lesquels les créateurs pourraient s'exprimer, sur le modèle des résidences d'artistes.

Bordeaux pourrait se hisser au niveau des autres métropoles européennes en accueillant de grandes manifestations culturelles de dimension européenne ou mondiale, dans des lieux clairement identifiés.

Concernant les lieux de culture, il serait aussi souhaitable de **développer une culture « hors les murs », nomade, qui s'installe dans les interstices, dans les friches, dans des lieux éphémères.** Les expositions d'art contemporain pourraient être présentées dans d'autres lieux que le CAPC. **Les quais de Garonne pourraient devenir un véritable musée à ciel ouvert.** Ce socle géant permet d'ores et déjà d'y organiser de nombreuses festivités, mais il faudrait aller plus loin en y organisant des expositions dédiées à l'art contemporain, aux plasticiens, mais aussi aux représentations de théâtre de rue. La ville doit faire preuve d'audace, investir d'autres espaces, imaginer des lieux ouverts : nombre d'espaces, pourtant magiques, ne vivent pas, ou peu.



Cela n'exclut pas pour autant que le CODES souhaite voir émerger un nouveau lieu muséal à Bordeaux. L'idée semble pertinente sur le moyen

terme, car Bordeaux mérite un lieu emblématique qui la hisse, non seulement au niveau national, mais aussi international. En effet, il manque à la ville un grand bâtiment emblématique du renouveau de la politique culturelle de Bordeaux, qui attirerait de nombreux touristes français et étrangers. L'ambition culturelle internationale de Bordeaux justifie un nouvel espace. **Ce lieu fédérateur pour l'art et la culture, devrait être un lieu de vie et de rencontres avec des bibliothèques, des tables de lecture, des restaurants, des cyberspaces et des boutiques. Il serait à la fois pluridisciplinaire, inter-générationnel et interculturel.** Cet espace pourrait regrouper dans un même ensemble une partie des différents musées existants. La mutualisation des matériels et des personnels permettrait de gagner en efficacité et en efficience. Un large public serait visé, ce qui impliquerait l'émergence d'une culture pour tous, libre, égalitaire et fraternelle, dont le moteur pourrait être les nouvelles technologies. Cette culture devra également s'adresser aux handicapés et aux seniors.

Penser la culture en 2030 implique aussi de s'intéresser à la « culture jeunes ». Bordeaux doit veiller à valoriser la culture des jeunes, qui sont les sentinelles de l'avenir. Avec la révolution numérique, on assiste à l'émergence d'une nouvelle culture : la cyberculture, que les jeunes se sont appropriés. Les évolutions technologiques sont en train de bouleverser le paysage culturel. Pour être une ville qui rayonne par la culture, située au cœur des changements, Bordeaux doit donc miser sur la « culture jeunes ». Il existe des structures culturelles majeures, mais il manque des lieux fédérateurs pour cette forme de culture nouvelle. Notre ville se caractérise par une faible intégration de l'art dans le quotidien des jeunes²³. Pour eux, la culture est un vrai partage. Afin d'analyser mieux le

²³ Selon une enquête réalisée par des étudiants de l'ICART de Bordeaux, sur les moyens de participation des jeunes à la vie culturelle de Bordeaux, auprès d'un échantillon de 30 personnes.

regard des jeunes sur la culture, des « kino-sessions » et « kino-cabarets » pourraient être organisés par la municipalité. Ce type d'évènement propose à des volontaires de réaliser un court-métrage de 5 minutes maximum autour d'un thème et d'une contrainte dans un délai de 8 semaines. Les films sont ensuite diffusés en public. Cela permettrait de croiser les regards portés par les jeunes sur la culture de demain et d'observer leur capacité à imaginer le futur.



Passerelle en bois de Tadashi Kawamata

Une partie des idées développées précédemment seront, par la suite, approfondies dans le cadre du **Livre Blanc de la Culture à Bordeaux**, qui est actuellement en préparation. Il mettra en forme les propositions très nombreuses des membres du CODES et de personnalités extérieures, et abordera différentes problématiques inhérentes à l'avenir culturel de Bordeaux.

Il s'articulera autour des thématiques suivantes :

Quelle culture à l'ère de la cité numérique ?

Aujourd'hui deux générations cohabitent : les « natifs numériques » nés dans les années 1980 et qui ont grandi dans un environnement numérique, avec Internet, les mp3, les téléphones mobiles, Smartphones, les ordinateurs personnels et la photographie numérique, et les « immigrants numériques », nés avant 1980 et qui ont dû s'adapter plus tardivement aux nouvelles technologies

numériques²⁴. Pour les premiers, le langage, les codes liés à l'univers numérique sont naturels, ils vont de soi, ils sont imprégnés par la cyberculture. Les seconds ont plus de difficultés à assimiler la cyberculture et les évolutions du monde du numérique. La cyberculture désigne à la fois un certain nombre de productions culturelles et un nouveau rapport à la culture en général, notamment par les internautes. Du point de vue de la production culturelle, la cyberculture englobe des œuvres très diverses présentant un lien avec les technologies de l'information : informatique et réseaux. La question posée sera donc de savoir si cette génération sera porteuse d'une autre cité, d'une autre ambition culturelle.

À l'heure de la révolution numérique, de nombreuses questions se posent pour saisir la complexité de ce monde culturel dans lequel évoluent des artistes digitaux, qui réalisent des créations numériques, pour des publics virtuels, grâce au web 2.0 (les interfaces participatives qui permettent l'intelligence collective) et à la communication numérique. Tous ces outils sont l'avenir culturel de notre société, il faut maintenant les maîtriser et trouver des moyens de les intégrer dans les structures culturelles existantes. La « culture mémoire » et patrimoniale ne doit pas s'opposer à la culture numérique : comment peuvent-elle alors cohabiter ? Ce thème pose également le problème de la précarité numérique, du lien intergénérationnel et de l'accès des personnes plus âgées à cette culture complexe.



²⁴ PRENSKY Marc, *Digital Natives, Digital Immigrants*, publié en ligne, 2001.

Quels publics demain ?

D'ici 2030, la démographie aura changé. Cela pose la question des publics jeunes et de leurs attentes. Avec le vieillissement de la population et l'arrivée à la retraite des baby-boomers, les publics âgés seront plus nombreux et l'augmentation du nombre d'inactifs, grands consommateurs de culture, modifiera les attentes du public. La question des publics soulève également le problème du handicap. Concernant les publics défavorisés et les sans-voix, il faut trouver des moyens pour amener la culture jusqu'à eux. La société de temps libre permet de voir émerger de plus en plus d'artistes amateurs qui ont du talent et il faudra les prendre en compte.



Quelle culture pour tous et quelle culture pour chacun ?

En 2030, chacun créera son propre environnement culturel : ce sera la culture « my space », cette culture faite sur mesure, juste pour soi, que l'on fabrique, que l'on consomme. Sur internet, cette « culture pour chacun » est gratuite et facile d'accès. Elle est plus particulière que la culture universelle, moins élitiste que celle-ci, elle se rapproche des gens, intimide moins, crée du lien social et du lien virtuel sur les réseaux sociaux. La « culture pour tous » est la politique voulue par André Malraux en 1966, l'effort de démocratisation de la Culture, par la sensibilisation accrue de tous les publics à la Culture universelle.

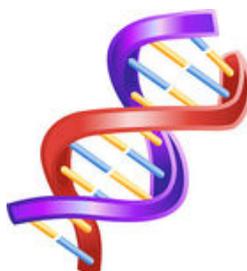
La « culture pour tous » est un bien pour la société, mais il semble que ce soit un échec. Le *mainstream*, la culture calibrée pour le grand public, domine aujourd'hui la scène culturelle. Faudra-t-il demain choisir entre *mainstream* (le courant dominant qui plaît au plus grand nombre) et culture élitiste ? Les deux sont-ils compatibles ? Telles sont les questions que soulèvent ce thème.

Patrimoine et musée.

La culture est une transmission, une construction de la mémoire. La conservation du patrimoine culturel est un élément essentiel des politiques culturelles puisque la sauvegarde du patrimoine est une priorité.

Que seront les musées de demain ? Ils seront multifonctionnels : à la fois des sanctuaires de la mémoire, des lieux de vie et de partage, des lieux d'éducation, de transmission, d'échange, de travail. La dématérialisation de la culture est-elle possible ? Il faudrait imaginer un « après musée », qui utiliserait les techniques de réalité augmentée, des visites virtuelles à suivre, qui hébergerait les données personnelles de chacun. Le musée de demain sera interactif et ludique, plus grand peut-être, et plus vivant certainement.

L'ADN culturel de Bordeaux.



Ce chapitre traitera des spécificités culturelles de Bordeaux. Peut-on dire que Bordeaux possède un gène culturel spécifique ?

La question est de savoir s'il existe une identité culturelle propre à Bordeaux, héritée de son histoire, créée par ses habitants, ses différentes communautés.

Culture et quartiers.

Ce chapitre développera une réflexion sur la culture urbaine et sur l'histoire des populations des quartiers. La question sera de savoir si la culture s'inscrit dans les gènes du quartier ou si elle doit venir de l'extérieur. Dès lors, quelle dynamique culturelle faudra-t-il impulser demain dans les quartiers ?



Quelle place pour les artistes ?

La réflexion sur ce thème prendra en compte les jeunes créateurs et les moyens qui peuvent être mis en place pour soutenir leur création. Il sera question des lieux et des techniques d'accueil pour les artistes et des systèmes de résidences d'artistes. Un espace unique, fédérateur pour les artistes, pourrait être créé afin d'encourager la créativité et la spontanéité artistique dans notre ville.



Culture et gouvernance.

La question de la gouvernance de la politique culturelle de demain est incontournable. Ce chapitre tentera de dessiner la forme que pourrait prendre demain la gouvernance de la culture. La place de la population dans le processus décisionnaire sera notamment mise en question. L'idée d'un Agenda 21 de la culture, qui pourrait fixer les orientations futures et fédérer les forces présentes, sera abordée.

L'évaluation des politiques culturelles devra, à l'avenir, être davantage développée, afin de mesurer les effets des actions menées. Cette technique permettra de guider, de réajuster, d'aider à la décision pour orienter au mieux la politique culturelle.

Si la métropole parvient demain à rayonner à l'international grâce à son audace en matière de politique culturelle, le nom de Bordeaux deviendra évocateur de modernité et de dynamisme. La ville doit maintenant faire connaître son nom et le formidable potentiel qu'il recouvre, pour rendre le territoire encore plus visible et accroître son attractivité. Il doit désormais rayonner par sa « marque ».

2. Le rayonnement par la marque

La métropole bordelaise dispose d'une aura singulière. Le nom de « Bordeaux » est connu dans le monde entier, c'est même le deuxième nom de ville française le plus connu dans le monde, après Paris.

Cependant, la ville n'est connue que pour l'univers du vin, ce qui masque l'essentiel des activités du territoire. Bordeaux dispose d'une identité forte, mais n'est pas encore parvenue à véhiculer une image plus riche, reflétant la variété de son appareil productif et de son patrimoine. Notre territoire présente toutes les qualités requises pour attirer des hommes et des investissements, mais ses efforts seront vains s'il ne valorise pas ses atouts. Toutes les grandes métropoles s'attachent à la valorisation de leur territoire. Le

marketing territorial est la technique de promotion qu'elles utilisent. Issue du monde économique, elle est, avant tout, une forme de communication, un « travail de mise en scène de la ville, de ses espaces et de ses projets »²⁵, dont l'objectif est de renforcer l'attractivité du territoire, pour capter un plus grand nombre d'investissements. Les éléments que 40% des villes valorisent en priorité pour se rendre plus attractives sont les activités culturelles, le capital humain, le climat des affaires et le patrimoine architectural²⁶, domaines dans lesquels Bordeaux est plutôt performante.



Les moyens de promotion généralement utilisés sont :

- la participation aux foires et aux salons ;
- l'organisation et la participation à des séminaires d'affaires ;
- le parrainage de manifestations culturelles et sportives ;
- les voyages d'étude pour le secteur public ;
- les « tournées » promotionnelles pour les entreprises ;
- la création d'une « marque » (pour 70% des villes) comme « I Amsterdam », « Only Lyon » et « Invest in Reims ».

²⁵ DUMONT Marc et DEVISME Laurent, *Les métamorphoses du marketing urbain*, EspacesTemps.net, Mensuelles, 2006.

²⁶ Enquête sur le marketing territorial, réalisée par un groupe d'étudiants de classe préparatoire aux grandes écoles de commerce du lycée Brémontier, datant de 2011. Elle s'appuie sur des questionnaires complétés par des représentants des 28 villes participantes, provenant de 12 pays différents.

L'efficacité des programmes de marketing se mesure généralement par trois types d'indicateurs :

- ✓ le niveau des investissements étrangers (y compris la croissance de l'activité économique et la création d'emplois) ;
- ✓ le développement du tourisme (nombre de visiteurs, durée du séjour, niveau des dépenses) ;
- ✓ le développement de la notoriété et de l'image de marque de la ville (études qualitatives du positionnement, classement des villes).



Le succès d'une démarche de marketing urbain dépend de sa mise en œuvre. Pour qu'elle soit réussie, il est indispensable de respecter certains enseignements :

- *la même compréhension du marketing urbain doit être partagée par toutes les parties prenantes, ce qui facilite l'adhésion générale au futur projet et donne les clés à chacun d'un langage commun ;*
- *une structure de coordination et de coopération doit être établie ;*
- *les différentes étapes du processus marketing doivent être respectées ;*
- *les habitants doivent être intégrés tout au long du processus car ils sont le relais des actions de marketing lancées par la ville ;*

○ *le champ d'action du marketing doit être élargi à tous les champs du développement urbain d'une ville ;*

○ *la ville doit se positionner autour de ses compétences ;*

○ *elle doit jouer à la fois sur la concurrence et la coopération avec les autres villes ;*

○ *enfin, elle doit prévoir un dispositif d'évaluation.*

Bordeaux doit à présent se doter d'une marque, gage d'une bonne lisibilité internationale. Celle-ci devra être liée à une stratégie de développement claire.

Pour cela, Bordeaux doit valoriser, selon les membres du CODES, les idées suivantes :

- Et si Bordeaux n'était pas que du vin ...
- L'alliance entre tradition et modernité.
- Innover encore, innover toujours, et le faire savoir.
- Faire de Bordeaux une ville créative.
- Solidarité et transition écologique.
- L'avenir sera intelligence, audace et solidarité.



Conclusion

À l'occasion de l'Assemblée générale du 29 avril 2011, la présentation des réflexions du Conseil du Développement Économique et Social à Alain JUPPÉ, a suscité de sa part réactions et suggestions. Le Maire a rappelé son attachement au CODES et manifesté son intérêt pour les analyses et les propositions qu'il a su faire émerger. Il a souligné l'importance de la participation de la société civile et a remercié tous les membres du CODES pour le temps qu'ils consacrent, bénévolement, à cette institution.

Au cours de la restitution de la réflexion collective faite par les quatre Présidents de groupe, Alain JUPPÉ a spontanément livré ses observations :

- S'agissant de la gouvernance, qui se trouve au cœur de la problématique de la métropole, il a exprimé son optimisme, considérant que même si des progrès restent à accomplir, les points de vue des différents acteurs sur les grands enjeux convergent généralement, au-delà des clivages politiques.

Alain JUPPÉ se dit plutôt favorable à l'accroissement des compétences de la Communauté Urbaine de Bordeaux, tout en indiquant que cela impliquerait à la fois un changement d'organisation administrative et une nécessité de légitimation démocratique de l'établissement public de coopération intercommunale, dont les représentants devraient être élus au suffrage universel. Alain JUPPÉ a par ailleurs proposé au CODES d'étudier la façon dont pourrait évoluer la gouvernance communautaire en matière culturelle.

- Le Maire a, en outre, insisté sur la nouvelle attractivité de Bordeaux et évoqué les grands projets urbains en cours qui permettront d'accueillir 100 000 nouveaux habitants dans la ville, tout en

précisant que l'enjeu actuel est de développer le bassin d'emploi et d'attirer les activités économiques afin de donner du travail aux nouveaux arrivants. Il a toutefois souligné le retard de notre métropole en matière de promotion d'image, dû en partie à la difficulté de départ qui a été de mettre d'accord toutes les parties prenantes sur le produit à vendre : « Bordeaux ».

- Du point de vue du développement durable, Alain JUPPÉ a salué les travaux sur les indicateurs économiques et exprimé son souhait que le groupe poursuive ses travaux et propose une liste plus synthétique et opérationnelle.

- Enfin, Alain JUPPÉ a souligné que l'ensemble des travaux du CODES convergeaient vers l'idée qu'aujourd'hui la carte maîtresse est l'innovation dans tous les domaines. Il a donc demandé au CODES de réfléchir dès à présent à l'organisation d'*Assises de l'innovation* pour valoriser cette dimension à Bordeaux.

Il a demandé au CODES de cibler ses travaux sur l'excellence scientifique et technologique et d'élargir l'innovation aux domaines notamment social et culturel.

Les quatre groupes de travail devront réfléchir aux mécanismes qui doivent être mis en place pour gommer la représentation de ville cloisonnée et de ville du vin afin de faire évoluer l'image de Bordeaux vers celle d'une ville innovante. Le Maire appelle le CODES à réfléchir sur la manière de valoriser le caractère jeune, l'ouverture d'esprit et la diversité sociale de la ville afin d'enrichir son image.

Les pistes de réflexion à venir des quatre groupes du CODES suivront donc plusieurs directions :

- Le groupe « *Bordeaux métropole européenne* » développera ses réflexions sur l'attractivité économique et l'internationalisation de notre métropole ;

- Le groupe « *Bordeaux 2030 : un modèle de développement durable* » va poursuivre ses travaux sur les indicateurs du développement durable, en abordant les aspects environnementaux et sociaux ;

- Le groupe « *Bordeaux : le pari de l'innovation et de la jeunesse* » travaillera à l'organisation de la *Journée de sensibilisation aux Assises de l'innovation* pour laquelle un Comité de pilotage a été constitué le 28 juin 2011 ; et la thématique de la jeunesse et de l'engagement citoyen sera approfondie ;

- Le groupe « *Quelle ambition culturelle pour Bordeaux ?* », enfin, publiera à l'automne 2011 un *Livre Blanc de la Culture à Bordeaux* qui présentera les propositions et analyses des membres du CODES, ainsi que celles de personnalités extérieures sur l'avenir culturel de Bordeaux.



Assemblée générale du CODES, le 29 avril 2011

Annexes

1 - Composition du CODES

2 - Composition du Bureau

**3 - Documents présentés en Assemblée générale
(29/04/2011)**



Conseil du Développement Économique et Social de Bordeaux

Composition

Collège 1 : Salariés - professionnels - formation

Institutions

Monsieur	Jean-François	AGOSTINI	CFTC
Monsieur le Professeur	Alain	BOUDOU	Université Bordeaux 1
Monsieur le Professeur	Patrice	BRUN	Université Bordeaux 3
Monsieur	Daniel	CHASLES	École Nationale de la Magistrature
Monsieur	Jean	DEGOS	MEDEF Gironde
Monsieur	Bertrand	DEMIER	CGPME
Monsieur	Jean-Pierre	FEYSSAGUET	CFE-CGC
Madame	Marina	GILHODES	CFDT
Monsieur	Alain	HERIAUD	CHU
Monsieur	Vincent	HOFFMANN-MARTINOT	Sciences-Po Bordeaux
Madame	Michelle	LERIN	FO
Monsieur	Yannick	LUNG	Université Bordeaux 4
Monsieur	Didier	SAULE	FO Mairie de Bordeaux
Monsieur le Professeur	Manuel	TUNON de LARA	Université Bordeaux 2
Madame	Corinne	VERSIGNY	CGT

Personnalités

Monsieur	Brice	AMOUROUX	Château Larose Trintaudon
Madame	Nadine	BEUTER-JARRY	Professeur
Monsieur	Pierre	CARDOT	Orthodontiste
Madame	Anne	CARDOT-MONLUN	Chirurgien-dentiste
Madame	Hélène	DES LIGNERIS	Libraire
Monsieur le Professeur	Christian	DOUTREMEPUICH	Professeur en hématologie
Madame	Nicole	EPARVIER	Professeur
Monsieur	Jean-Marc	GANCILLE	Directeur de projet
Madame	Bernadette	GAUTIER	Retraitée de l'Éducation Nationale
Madame le Professeur	Sophie	GROMB	Professeur en médecine
Madame	Sylvie	LABALTE	Directrice déléguée Études et Médias
Monsieur le Professeur	Jean-Pierre	LABORDE	Professeur des Universités
Madame	Catherine	LADET	Directrice Cabinet conseil
Monsieur	Musanji	NGALASSO-MWATHA	Professeur de linguistique
Monsieur	Guillaume	PETIT	Directeur École d'Attachés de Presse
Monsieur	Thierry	POULAIN-REHM	Maître de conférences en Sciences de gestion
Madame	Virginia	RICARD	Maître de conférences en Littérature américaine
Madame	Françoise	ROY	Retraitée de l'Éducation Nationale
Madame	Maria	SANTOS-SAINZ	Maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication
Monsieur	Thierry	SEBAGH	Délégué auprès du CFPB
Monsieur le Professeur		SINGARAVELOU	Professeur des Universités
Madame	Emmanuelle	THOUANEL	Conseil en gestion de patrimoine



Conseil du Développement Économique et Social de Bordeaux

Composition

Collège 2 : Employeurs - entreprises

Institutions

Monsieur	Bernard	ARTIGUE	Chambre d'Agriculture de la Gironde
Monsieur	Jean-Louis	BLOUIN	Alpha Aquitaine Lasers
Monsieur	Claude	BOISSEAU	Conseil départemental de l'Ordre des médecins
Monsieur	Alain	COURGRAND	Prod'Innov
Monsieur le Bâtonnier	Michel	DUFRANC	Barreau de Bordeaux : représenté par Maître Anne CADIOT-FEIDT
Monsieur	Pierre	GOGUET	Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux
Monsieur	Yann	GUILLOU	Aérospatiale Valley
Monsieur	Francis	HARDOUIN	CEA - CESTA
Monsieur	Denis	JOHNSTON	CIVB
Monsieur	Patrick	PANOUILLERES	Ordre des Experts-Comptables
Monsieur	Michel	MOGA	Ordre des Architectes d'Aquitaine
Monsieur	Yves	PETITJEAN	Chambre de Métiers de la Gironde représenté par Evanguelia MONTARNIER
Monsieur	Marc	VINCENT	Xylofutur Industrie

Entreprises

Madame	Élodie	BABIAN	Quai des Marques
Madame	Sophie	BASSANI	Parenthèse
Madame	Evelyne	BODA	Gaz de Bordeaux
Monsieur	Daniel	CHARBONNEL	SAFT
Madame	Sylvie	CLIN	Be Tomorrow
Madame	Anne-Valérie	DEVÈZE	Sothby's International Realty
Monsieur	Éric	DULONG	Dulong Frères & Fils
Monsieur	Thierry	DUSSAUZE	Société Espace Expansion
Monsieur	Jean-René	JECKO	Thalès Avionics
Monsieur	Patrick	HOURQUEBIE	Alice Média Store
Madame	Jana	KRAVITZ	Wine-Animus
Madame	Catherine	LAFARGUE	Société de restauration
Monsieur	Bernard	MAGREZ	Château Pape Clément
Monsieur	Denis	MOLLAT	Librairie Mollat
Madame	Marie-France	PRUILH	Maison et Décoration Pruilh
Monsieur	Jean-Luc	SAILLIOL	Dassault Aviation



Conseil du Développement Économique et Social de Bordeaux

Composition

Collège 3 : Monde associatif - culturel - institutionnel

Institutions

Monsieur	Bernard	ALAUX	Cap Sciences
Monsieur	Francis	CARDIN	Espace 33
Maître	Caroline	DAIGUEPERSE-VAULTIER	LICRA
Monsieur	Manuel	DIAS	Réseau Aquitain pour l'Histoire et la Mémoire de l'Immigration
Monsieur	Hassan	EL HOULALI	Surf Insertion
Madame	Micheline	FAVREAU-CERRATO	Association Bordeaux Centre Ville
Monsieur	Mohamed	FAZANI	Association du lien interculturel familial et social
Monsieur	Michel	GARCIN	French-American Foundation France
Madame	Christine	GUI TER-ROCHE	Union européenne féminine
Monsieur	Alex	HUY SSEUNE	Bordeaux sport
Monsieur	Alfredo	JULIO	La Ronde des quartiers
Monsieur	Marc	LAJUGIE	La Mémoire de Bordeaux
Monsieur	Frédéric	LATHERRADE	Association Zébra 3
Madame	Marie-Claire	MANSENCAL	Association des Amis des Musées
Monsieur	Éric	ROUX	Réseau Aquitain des musiques actuelles
Monsieur	Aurélien	ROY	VITTA VI
Mademoiselle	Marina	RUPIN	LMDE
Monsieur	Wolf JI	STOLPNER	Groupement d'employeurs des commerçants et artisans de Bordeaux
Monsieur	Abd-Allah	TAHARI CHAOUI	Boulevard des Potes

Personnalités

Madame	Anne	BORESDON	Écrivain
Madame	Christine	CHARRAS	Consultant
Monsieur	Alain	CHUPIN	Retraité
Monsieur	Richard	COCONNIER	Opérateur culturel
Madame	Anne	CONCHOU	Membre fondateur de Promofemmes Saint-Michel
Monsieur le Professeur	Philippe	ESCOUBET	Professeur
Monsieur	Edgar	GOMEZ	Journaliste
Madame	Anne-Marie	MARQUETTE	Galeriste
Madame	Françoise	MASSIE	Graphologue
Madame	Christine	MEYRAN	Architecte
Monsieur	Dominique	MIRASSOU	Pharmacien
Madame	Cathy	SCHEIN	Artiste - Peintre
Monsieur	Jean-Pierre	TERRACOL	Directeur Artistique
Monsieur	Gérard	VINCHON	Retraité



Conseil du Développement Économique et Social de Bordeaux

Composition

Collège 4 : Personnalités qualifiées

Personnalités qualifiées

Monsieur le Professeur	Jean-Louis	AUCOUTURIER	Professeur émérite des universités
Monsieur	François	AUDIBERT	Ancien dirigeant d'entreprise
Docteur	Alexis	BANAYAN	Chirurgien
Monsieur	Christophe	BERGOUIGNAN	Membre de section CESR d'Aquitaine
Monsieur	Pierre	BÉTIN	Ingénieur Général de l'armement
Monsieur	Olivier	BROCHET	Architecte
Madame	Fabienne	BRUGÈRE	Présidente du Conseil du Développement Durable de la CUB
Monsieur	Claude	CASSAGNE	Universitaire, Conseiller du Président de l'AERES
Monsieur	Lilian	CASSIEDE	Étudiant
Madame	Anne-Sophie	CATHERINEAU	Dirigeante d'entreprise
Monsieur	Jacques	DELMOLY	Vice-Président de l'Alliance Française de Bordeaux-Aquitaine
Monsieur	Bernard	DUPOUY	Chef d'entreprise
Monsieur	Claude	EXPERT	Expert près de la Cour d'Appel de Bordeaux
Monsieur	Yves-Bernard	GAUTHIER	Ancien Conseiller auprès du CESE
Monsieur	Pascal	GÉRASIMO	B.M.A.
Monsieur	Edgard	GIRARD	Directeur d'établissement d'enseignement supérieur
Mademoiselle	Marine	GUYOMARC'H	Étudiante
Maître	Dominique	HILL	Avocate
Monsieur le Professeur	Gérard	HIRIGOYEN	Directeur du Pôle Universitaire de Sciences de Gestion
Madame	Marie-Laure	HUBERT-NASSER	Directrice de la communication de la Ville de Bordeaux
Maître	Christian	JEAN DIT-CAZAUX	Commissaire Priseur
Monsieur	Pierre	JEANTET	Président du Directoire du Groupe Sud-Ouest
Madame	Carole	JORDA-DEDIEU	Chef d'entreprise retraitée
Monsieur	Gérard	KREBS	Directeur Régional Orange France Télécom
Docteur	Nadine	LABORDE	Chirurgien
Monsieur	Thierry	LALET	Artisan chocolatier
Madame	Irène	MONLUN	Déléguée Aquitaine du Conseil National des Femmes Françaises
Monsieur	Michel	PETUAUD-LETANG	Architecte
Monsieur	Alain	RIBET	Directeur Objectif Aquitaine
Monsieur	Benjamin	ROSOOR	Dirigeant d'entreprise
Monsieur	Matthieu	SUBERVIE	Chef d'entreprise
Docteur	Anne-Laure	SUTTER-DALLAY	Pédopsychiatre
Monsieur	Jacques	VALADE	Ambassadeur itinérant pour l'Asie
Monsieur	Georges	VIALA	Banque Alimentaire de Bordeaux et de la Gironde
Maître	Élisabeth	VIGNÉ	Avocate
Monsieur	Jean-Baptiste	VOISIN	Directeur Commercial
Monsieur	Jean-Pierre	XIRADAKIS	Restaurateur



Conseil du Développement Économique et Social de Bordeaux

BUREAU

Président : Jacques VALADE

Vice-Président délégué : Thierry POULAIN-REHM

Présidents et rapporteurs des groupes de travail

Groupe 1 : Bordeaux Métropole Européenne

↳ Président : Mme Élodie BABIAN (collège 2)

Rapporteur : Mme Jana KRAVITZ (collège 2)

Groupe 2 : Bordeaux 2030 : un modèle de développement durable

↳ Président : Mme Sylvie LABALTE (collège 1)

Rapporteurs : M. Michel PETUAUD-LETANG (collège 4)

M. Alain RIBET (collège 4)

Groupe 3 : Bordeaux : le pari de l'innovation et de la jeunesse

↳ Président : M. Alain CHUPIN (collège 3)

Rapporteurs : Mme Dominique HILL (collège 4)

M. Jean-Baptiste VOISIN (collège 4)

Groupe 4 : Quelle ambition culturelle pour Bordeaux ?

↳ Président : Mme Marie-Laure HUBERT-NASSER (collège 4)

Rapporteurs : M. Francis CARDIN (collège 3)

M. Jean-Pierre TERRACOL (collège 3)

Mme Catherine LAFARGUE (collège 2)

Représentants des collèges

Collège 1 : Salariés - professionnels - formation

- Monsieur Jean-Pierre FEYSSAGUET
- Monsieur Manuel TUNON de LARA

Collège 2 : Employeurs - entreprises

- Monsieur Éric DULONG
- Madame Catherine LAFARGUE

Collège 3 : Monde associatif - culturel - institutionnel

- Monsieur Philippe ESCOUBET
- Madame Micheline FAVREAU-CERRATO

Collège 4 : Personnalités qualifiées

- Monsieur Christian JEAN-DIT-CAZAUX
- Madame Élisabeth VIGNÉ

Personnalités qualifiées

↳ M. Yves-Bernard GAUTHIER

Ancien Conseiller du Président du Conseil économique, social et environnemental national

↳ M. Gérard HIRIGOYEN

Professeur des Universités
Directeur du Pôle universitaire de sciences de gestion
Ancien président de l'Université Montesquieu – Bordeaux IV
Ancien président du Pôle universitaire de Bordeaux



Conseil du Développement Économique et Social de Bordeaux

Personnalités auditionnées

Le Conseil du développement économique et social de la Ville de Bordeaux remercie tout particulièrement les personnes auditionnées pour leur contribution.

Élus de la Ville de Bordeaux :

- Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Conseillère Municipale déléguée pour l'œno-tourisme et pour la valorisation de la filière viti-vinicole
- Arielle PIAZZA, Adjointe au Maire en charge de la jeunesse, du sport et de la vie étudiante
- Anne WALRYCK, Adjointe au Maire en charge de la politique du développement durable

Personnalités :

- Myriam ARDO DIA, Attachée de recherche clinique et membre du Rotaract
- Thomas BERNARD, Directeur de la galerie « Cortex Athletico »
- Matthieu et Romain CANICAS, Associés de la SAS PAC Vending
- Richard COCONNIER, Chargé de mission Urbanité Culture(s) à la CUB
- Philippe COURTOIS, Directeur Général de Bordeaux-Euratlantique
- Nicole EPARVIER, Professeur au Lycée Nicolas Brémontier
- Étudiants de l'ICART
- Étudiants en classe préparatoire du lycée Nicolas Brémontier dont Noémie LAURENS et Lucas MARTIN
- Robert GHILARDI DE BENEDETTI, Directeur Général de Bordeaux-Gironde Investissement
- Marc GIVENIN, Professeur au Lycée Nicolas Brémontier
- Simge GUDEBERT, Etudiante en Master 2 de journalisme et membre du Rotaract
- Patrick HOURQUEBIE, Président d'Alice Média store
- Frédéric LATHERRADE, Directeur de Zébra 3
- Philippe MASSOL, Directeur du Centre Culturel et Touristique du Vin
- Jean-Georges MICOL, Directeur de marketing et développement durable de Solarezo
- François PARROT, Directeur de l'agence Côte Ouest
- Boubacar SECK, Architecte, écrivain et vice-président SOS Racisme Gironde-Aquitaine
- Mustapha YILDIZ, Dirigeant d'entreprise



Conseil du Développement Économique et Social de Bordeaux

Documents présentés en séance plénière

du vendredi 29 avril 2009

- **Bordeaux Métropole Européenne**

- **Bordeaux 2030 : un modèle de développement durable**

- **Bordeaux : le pari de l'innovation et de la jeunesse**

- **Quelle ambition culturelle pour Bordeaux ?**

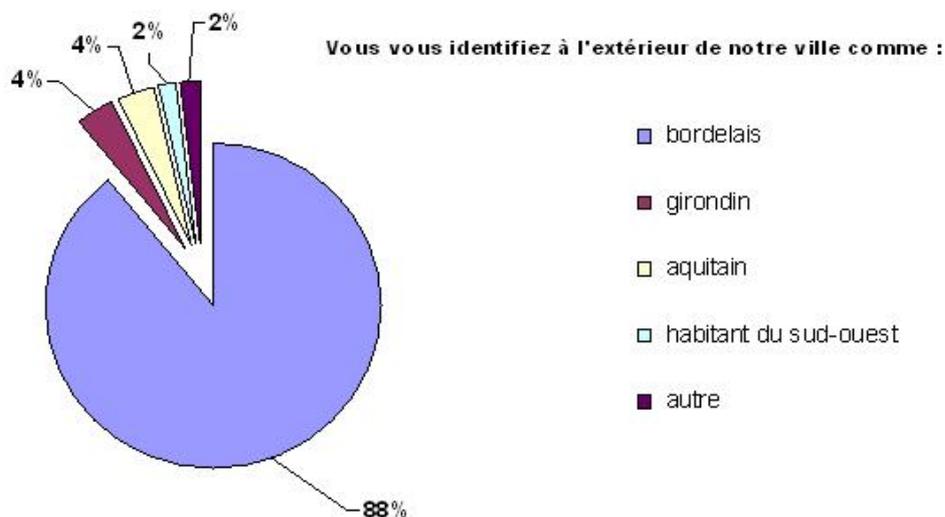
Bordeaux métropole européenne

Bordeaux Métropole Européenne

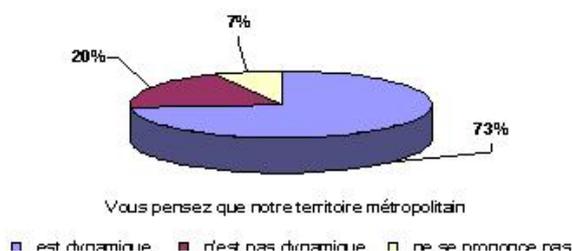
Résultats de la consultation des membres du CODES

Assemblée générale du vendredi 29 avril 2011

Le sentiment d'appartenance



La dynamique du territoire

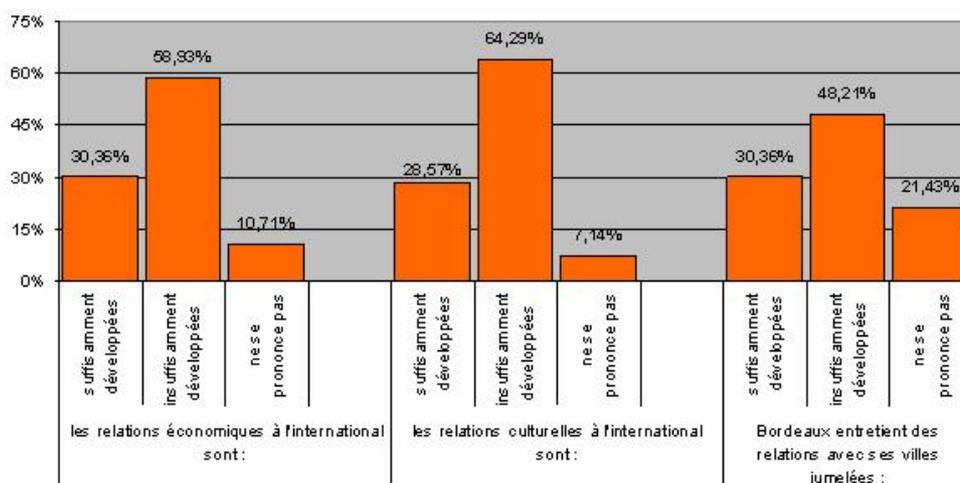


Le dynamisme du territoire est freiné par :

- une gouvernance considérée comme inadaptée à l'échelle de la métropole ;
- la faiblesse relative de l'économie locale ;
- une image focalisée sur le patrimoine et l'environnement, plus que sur l'économie.

Bordeaux à l'international

Les relations économiques, culturelles et les villes jumelées



Les relations économiques à l'international

Elles sont considérées comme insuffisamment développées en raison :

- ⇒ de la taille de nos PME/PMI, qui ne sont pas assez tournées vers l'international,
- ⇒ de l'absence, en son sein, d'un nombre suffisant de grands donneurs d'ordre économique,
- ⇒ d'une économie essentiellement axée sur la viticulture et l'aéronautique, les autres secteurs d'activités étant peu développés à l'international,
- ⇒ d'un accueil des investisseurs étrangers perfectible,
- ⇒ d'une économie insuffisamment tournée vers les marchés émergents.

Les forces et les faiblesses de Bordeaux

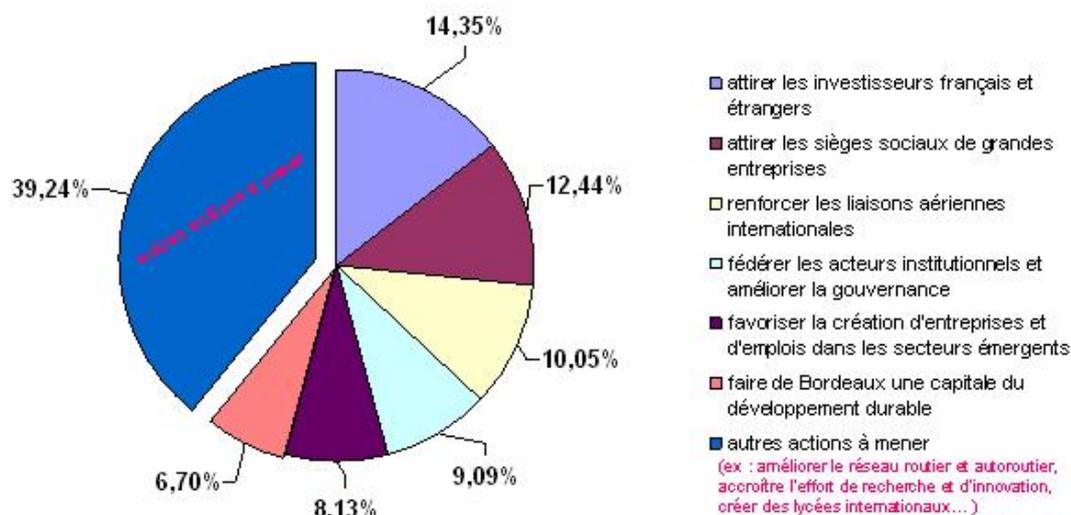
Selon vous, les forces de Bordeaux sont :

- Un nom connu dans le monde entier grâce à son vin et une notoriété internationale.
- Un patrimoine architectural remarquable mis en valeur par le label UNESCO.
- Un positionnement géographique sur un axe européen nord-sud.
- Une grande ville à taille humaine qui conserve une certaine notion d'humanisme.
- Une qualité de vie reconnue, un environnement préservé, la proximité de la forêt, de l'océan, du bassin d'Arcachon et un climat tempéré.
- Un pôle universitaire reconnu.
- Un projet urbain ambitieux.

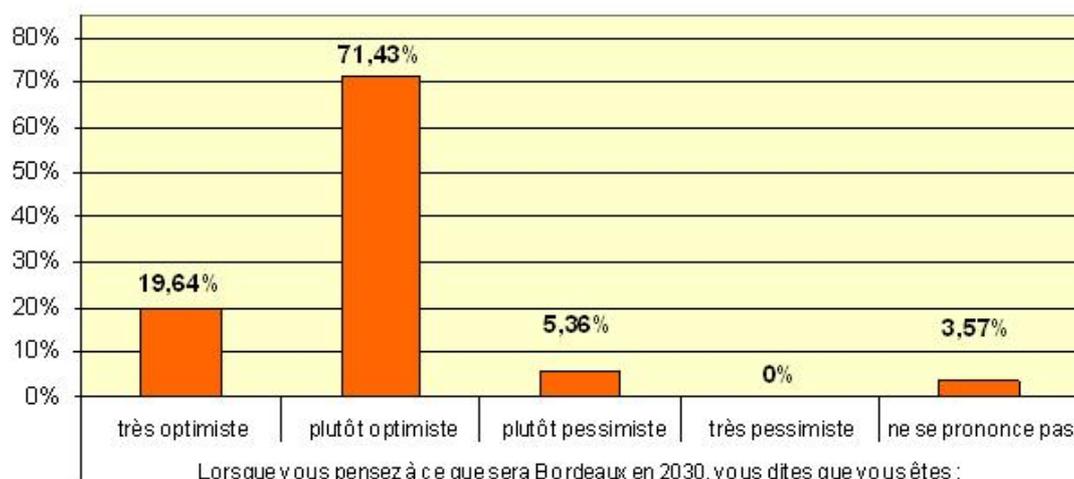
Selon vous, les faiblesses de Bordeaux sont :

- Une économie :
 - insuffisamment tournée vers l'international et l'innovation,
 - trop dépendante du secteur public,
 - un nombre insuffisant de sièges sociaux de grandes entreprises,
 - une absence de vision dans le domaine économique.
 - un éloignement des centres de décisions européens qui ne favorise pas les échanges internationaux.
- Une gouvernance éclatée, qui ne favorise pas la prise de décisions.
- Des déplacements intra-agglomération considérés comme très difficiles.
- Un rayonnement culturel insuffisant.

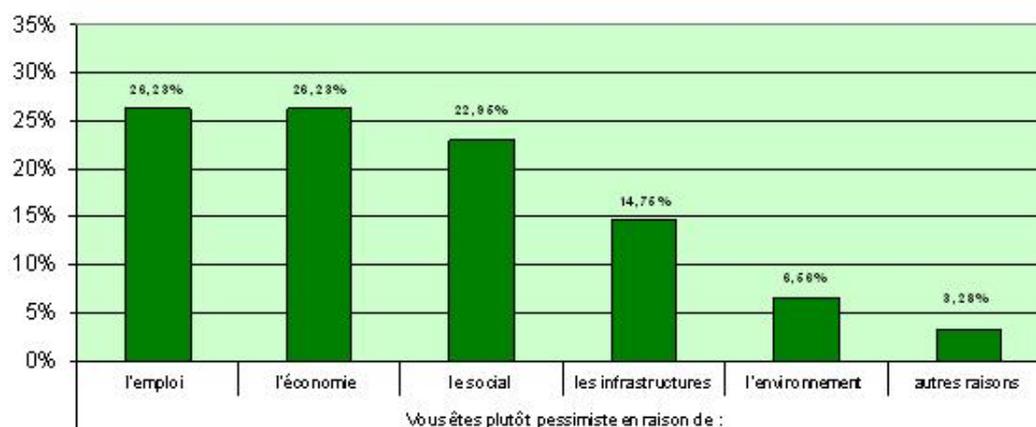
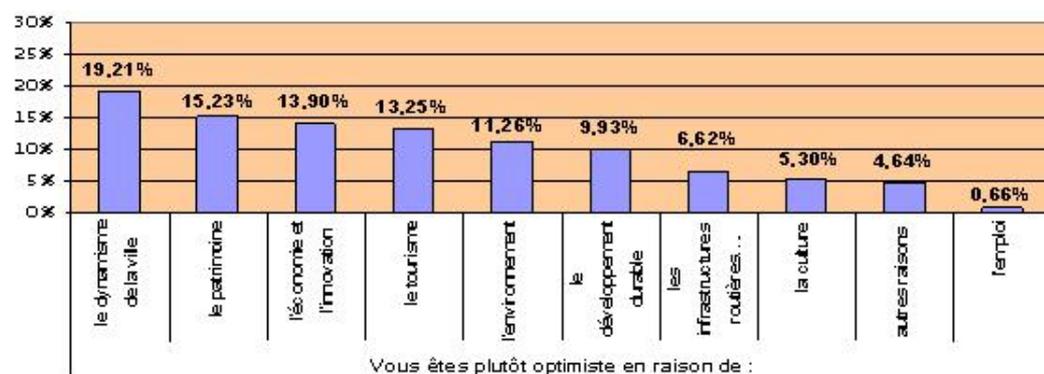
Bordeaux Métropole Européenne : quelles actions à mener ?



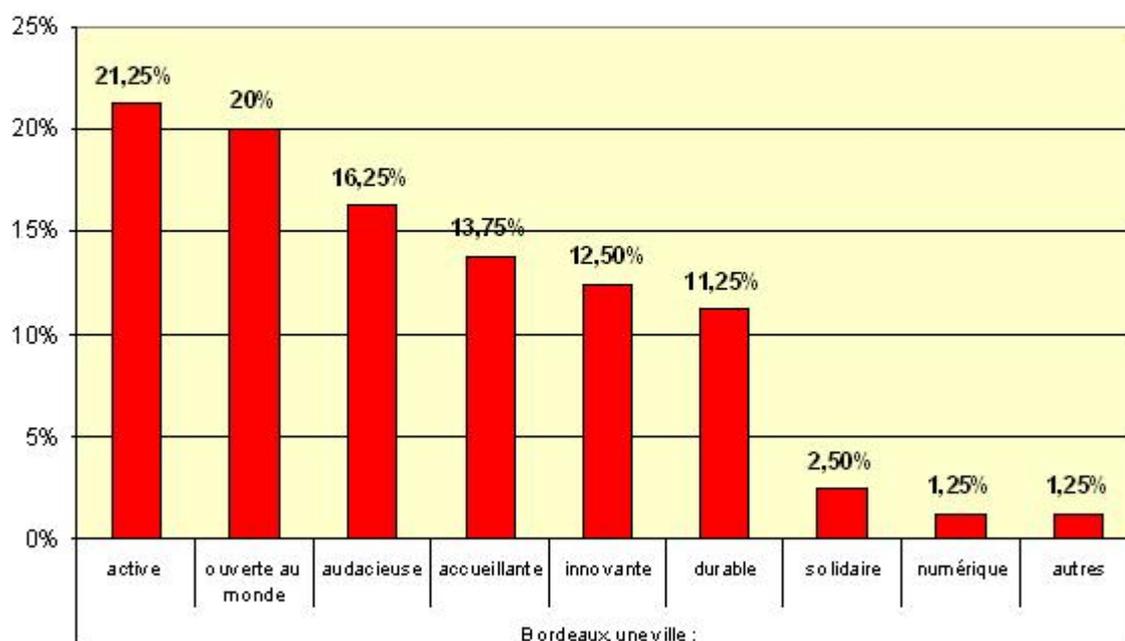
Quel regard prospectif sur Bordeaux 2030 ?



Les facteurs d'optimisme et de pessimisme



Quelle image à promouvoir pour Bordeaux ?



Les éléments identitaires de Bordeaux

- Bordeaux ville du vin.
- Bordeaux ville du bien vivre, de la gastronomie et du bien-être.
- Bordeaux ville de l'aéronautique et de l'espace
- Bordeaux l'excellence.
- Bordeaux ville ouverte sur le monde.
- Bordeaux : un patrimoine.

Les idées pour promouvoir l'image de notre ville :

- Allier tradition et avant garde
- Innover encore, innover toujours, et le faire savoir.
- Faire de Bordeaux une ville créative.
- Et si Bordeaux n'était pas que du vin ...
- Solidarité et transition écologique
- L'avenir sera intelligence, audace et solidarité.

Quelques idées pour Bordeaux...

Bordeaux la Belle

Bordeaux, la métropole que vous attendiez !

*Bordeaux
désirable et durable*

Bordeaux la vie !

Bordeaux desire

So Bordeaux

Bordeaux IN

**Bordeaux,
la couleur de
l'avenir**

Bordeaux : aujourd'hui prépare demain

**Envie de vivre,
envie de Bordeaux**

Bordeaux : ville de l'innovation et de l'excellence !

Bordeaux 2030 : un modèle de développement durable

CODES

AG DU 29 AVRIL 2011

GROUPE DE TRAVAIL DÉVELOPPEMENT DURABLE

LE CONTEXTE

- **Précédentes sessions de réflexion :**
Comment faire de la métropole bordelaise une agglomération qui accompagne les entreprises, et notamment les PME – PMI, vers une croissance éco-responsable ?
- **Demande avril 2010 :**
Réfléchir à la possibilité d'enrichir les indicateurs économiques pour la ville de Bordeaux

LES « INDICATEURS » : PRINCIPES

- Les indicateurs sont **des outils d'évaluation du développement durable** fournissant des informations sur la manière dont les politiques publiques traduisent effectivement en actes cette problématique.
- Notre choix au CODES a été d'envisager l'évaluation comme **outil de mobilisation** des différents acteurs. Cette mobilisation permettant de faire émerger des indicateurs spécifiques au territoire, en plus d'indicateurs existants, déjà utilisés par d'autres territoires.
- La finalité est l'**appropriation progressive** par chaque habitant des enjeux du développement durable par la prise de conscience au quotidien de ces indicateurs, le suivi de leurs résultats, et l'atteinte des objectifs assignés à horizon 2030. Ce doit être un **outil de gouvernance**.

LA DÉMARCHE : PRÉCISIONS

- **Vision économique**
 - Être cohérent avec l'Agenda 21 de la ville :
 - « développer une économie et une consommation solidaires et durables »;
 - S'appuyer sur les objectifs énoncés dans la stratégie Europe 2020 :
 - « pour une croissance intelligente, durable et inclusive ».
- **Cadre de réflexion du CODES**
 - Temporalité : vision prospective
 - Périmètre : nécessairement plus large que celui de la commune
 - Objectifs : laboratoire d'idées et non monteur de projets

LES NOTIONS RÉCURRENTES

- **Définir une « valeur ajoutée » à la ville, en s'appuyant notamment sur ses secteurs privilégiés**
 - Commerce
 - Tourisme
 - Agriculture / viticulture
 - Services à la personne
 - Industrie
 - Santé

→ une approche macro, mais aussi micro économique
- **Globaliser l'approche : l'économique, mais au service du social, et en intégrant les critères environnementaux**

LES NOTIONS RÉCURRENTES

- **Créer un centre de ressources, de partage, d'information, de formation, de mise en relation.**
Les formes envisagées :
 - Prolongement de la maison éco-citoyenne, pour l'entreprise éco-responsable,
 - *Cluster* de l'innovation éco-responsable,
 - Observatoire des comportements ...

→ Effet image : Bordeaux serait ainsi la 1^{ère} collectivité à accompagner efficacement les entreprises

→ Effet efficacité : répondre à un réel besoin d'information, efficacité mesurable

LES FAMILLES D'INDICATEURS

- **Indicateurs généraux**
 - Création de valeur
- **Indicateurs de performance globale**
 - Entreprises
- **Indicateurs liés notamment à l'emploi et à la formation**
 - Citoyens

INDICATEURS GÉNÉRAUX

- Indice global de développement économique et social *(du type Indice de Développement Humain)*
- Taux de croissance du PIB/habitant
- Taux de productivité / habitant
- Taux de valeur ajoutée moyen des entreprises *(valeur ajoutée / chiffre d'affaires)*
- Taux de cohésion économique territoriale *(contrats inter-entreprises locales, partenariats publics / privés)*
- Revenus/habitant et taux de croissance du revenu
- Salaire médian
- Répartition et distribution des salaires *(par quartile)*
- Eco diversité : création d'entreprises selon différents secteurs
- « Bilan » de la ville *(analyse des stocks vs analyse des flux)*

PERFORMANCE ECONOMIQUE GLOBALE

Leviers de croissance

L'innovation, plus particulièrement dans les secteurs identifiés comme privilégiés pour la ville (commerce, industrie, vin, tourisme, santé, services à la personne)

- Dépenses de R & D (en % du chiffre d'affaires) (par secteur privilégié)
- Nombre et taux de croissance de dépôts de brevets (par secteur privilégié)
- Nombre et taux de croissance de publications scientifiques (par secteur privilégié)

L'économie verte + l'économie sociale et solidaire

- Nombre et part d'entreprises ayant réalisé un bilan carbone
- Taux de création d'entreprises liées à l'économie verte
- Part et évolution des entreprises de l'économie verte
- Part et évolution des emplois liés à l'industrie verte dans l'emploi total

PERFORMANCE ECONOMIQUE GLOBALE

Responsabilité sociétale et environnementale

- Prise en compte des impacts sociétaux dans les décisions d'achat et d'investissement (nombre d'entreprises déclarant être actives)
- Évolution de la consommation des ressources en énergie, par type
- Impacts économiques indirects de l'entreprise (externalités liées aux produits et services de l'entreprise)
- Part des entreprises certifiées ISO 14001
- Part des entreprises engagées dans une démarche de certification ISO 14001
- Part des entreprises engagées dans une démarche ISO 26000

FORMATION - EMPLOI

- Création nette d'emplois/an
- Taux d'emplois de 18 à 65 ans (*actifs/population totale*)
- Taux de croissance de l'emploi salarié
- Part de contrats à durée indéterminée
- Nombre moyen d'heures de formation par an et par habitant
- Évolution du niveau de qualification des jeunes
- Part des diplômés du supérieur
- Taux de formation continue par tranche d'âge et catégorie socioprofessionnelle
- Taux d'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur à Bordeaux (dont Université)
- Taux d'insertion locale des diplômés de l'enseignement supérieur (dont Université)

A NOTER...

- **Nous avons travaillé sur :**
 - des objectifs à atteindre
 - des actions à évaluer
 - tout n'est pas du même ordre.
- **Par ailleurs :**
 - la liste est non exhaustive
 - la faisabilité des propositions est à évaluer
 - certains indicateurs existent : comparaison inter territoires
 - des indicateurs sont à créer : valorisation de la ville par l'existant et par ses ambitions



Conseil du Développement Économique et Social de Bordeaux

Propositions d'indicateurs économiques de développement durable pour Bordeaux

I - CREATION DE VALEUR : INDICATEURS GENERAUX

- Indice global de développement économique et social (du type Indice de Développement Humain)
- « PIB »/habitant
- Taux de croissance du PIB/habitant
- Taux de valeur ajoutée moyen des entreprises (valeur ajoutée/chiffre d'affaires)
- Taux de croissance de la productivité (production/facteurs de production)
- Taux de cohésion économique territoriale (contrats interentreprises locales)
- Revenus/habitant et taux de croissance du revenu
- Salaire médian
- Répartition et distribution des salaires (par quartile)

II - LES ENTREPRISES : INDICATEURS DE PERFORMANCE GLOBALE

1. *Dynamisme économique*

- Taux de création d'entreprises
- Taux de création de microentreprises
- Taux d'« écodiversité » : créations d'activités dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire
- Taux d'investissement des entreprises (investissements/chiffre d'affaires)
- Taux d'investissements directs étrangers
- Part des emplois relevant d'établissements ou d'entreprises dépendant de l'étranger
- Taux de défaillance d'entreprises
- Taux de survie des entreprises à 5 ans
- Indicateur de vulnérabilité économique
- Économie de proximité/fonctionnalité :
 - densité en commerces (nombre total de commerces/nombre d'habitants/quartier)
 - densité des services à la personne (nombre d'entreprises de services à la personne/nombre d'habitants/quartier)

2. Les leviers de croissance

a) L'innovation

- Dépenses de R & D (en % du chiffre d'affaires) (par domaines de spécialités de l'économie locale)
- Nombre et taux de croissance de dépôts de brevets (par domaines de spécialités de l'économie locale)
- Nombre et taux de croissance de publications scientifiques (par domaines de spécialités de l'économie locale)

b) L'économie verte

- Nombre et part d'entreprises ayant réalisé un bilan carbone
- Taux de création d'entreprises liées à l'économie verte
- Part et évolution des entreprises de l'économie verte
- Part et évolution des emplois liés à l'industrie verte dans l'emploi total

c) L'économie sociale et solidaire

- Taux de création d'entreprises liées à l'économie sociale et solidaire
- Part des emplois liés au secteur de la santé
- Indicateur de santé sociale

3. Responsabilité sociétale et environnementale

- Prise en compte des impacts sociétaux dans les décisions d'achat et d'investissement
- Évolution de la consommation des ressources en énergie, par type (dont taux de consommation d'eau virtuelle)
- Impacts économiques indirects de l'entreprise (externalités liées aux produits et services de l'entreprise)
- Part des entreprises certifiées ISO 14001
- Part des entreprises engagées dans une démarche de certification ISO 14001
- Part des entreprises engagées dans une démarche ISO 26000
- Part des entreprises engagées dans une démarche ISO 26000

III - LES HABITANTS : LES INDICATEURS LIÉS A L'EMPLOI ET LA FORMATION

- Création nette d'emplois/an
- Taux d'emplois de 18 à 65 ans (actifs/population totale)
- Taux de croissance de l'emploi salarié
- Part de contrats à durée indéterminée

- Nombre moyen d'heures de formation par an et par habitant
- Évolution du niveau de qualification des jeunes
- Part des diplômés du supérieur
- Taux de formation continue par tranche d'âge et catégorie socioprofessionnelle
- Taux d'insertion professionnelle des diplômés de l'Université de Bordeaux
- Taux d'insertion locale des diplômés de l'Université de Bordeaux
- Part des étudiants étrangers dans la population étudiante totale
- Gouvernance : indice de participation des femmes à la vie économique
- Gouvernance : participation des citoyens à l'élaboration des nouveaux indicateurs de richesse

Bordeaux : le pari de l'innovation et de la jeunesse

L'AGORA de l'Innovation et de la Jeunesse *Une ambition pour Bordeaux Métropole*

- + Un phare dans la ville :
 - Pour rassembler les énergies
 - Mobiliser les talents
 - Éclairer le futur
 - Rayonner en Europe
- + Un guichet de l'innovation scientifique, technologique et sociale au service de la

Quelle ambition culturelle pour Bordeaux ?

BORDEAUX
LIVRE BLANC / COULEURS CULTURE !



Culture 2030

Un travail sérieux et utopique à la fois.
Un pense bête, une bible, un annuaire,
un code, un protocole, un prologue
... ? ...

Quelle ambition pour Bordeaux ?

Est-ce que les temps changent en 20 ans ?

Et quand les temps changent aspire-t-on à autre chose ?

La culture, demain, pour qui,
comment, pourquoi... c'est là !

CULTURE
LIEN SOCIAL
ENJEU
POUR DEMAIN

CHAPITRE 1

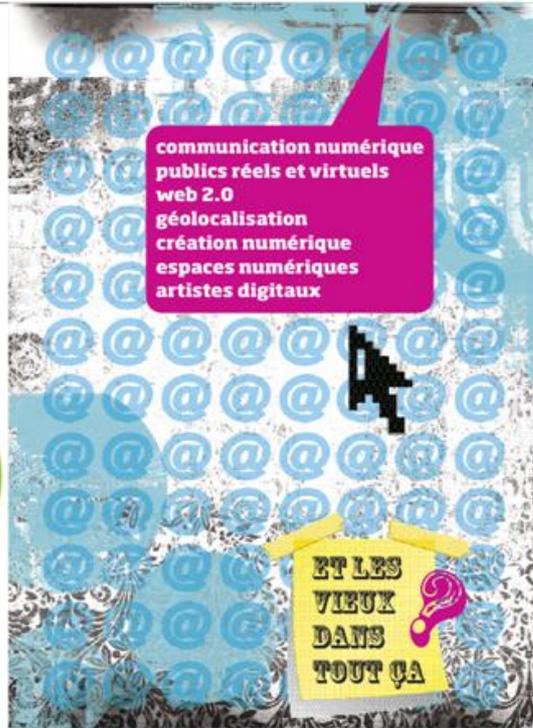
Quelle culture à l'ère de la cité numérique ?



mémoire - patrimoine
participation - précarité
numérique - lien social
intergénération

Nous qui sommes « ORTF Native » vivons aux côtés du « Digital Native »... La génération « Y » est-elle porteuse d'une autre cité, d'une autre ambition culturelle ?

CULTURE
LIEN SOCIAL
EN JEU
POUR DEMAIN

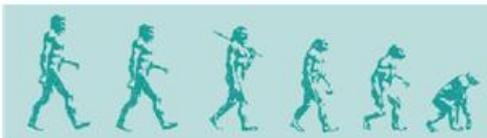


communication numérique
publics réels et virtuels
web 2.0
géolocalisation
création numérique
espaces numériques
artistes digitaux

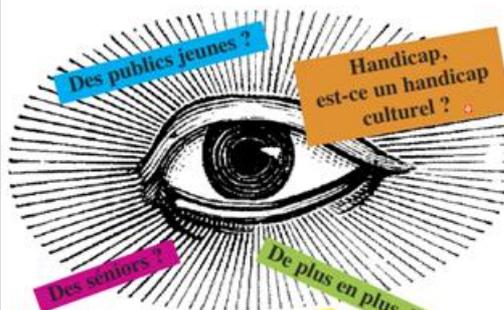
ET LES
VIEUX
DANS
TOUT ÇA

CHAPITRE 2

Quels publics demain ?



CULTURE
LIEN SOCIAL
EN JEU
POUR DEMAIN



Des publics jeunes ?

Handicap, est-ce un handicap culturel ?

Des seniors ?

De plus en plus d'inactifs ?

Des amateurs ont du talent !
De plus en plus de talent.
Et de temps. Et peu d'argent !

Des pauvres, des "sans voix"

Les artistoyens...
(nouvelle tendance citoyenne !)

CHAPITRE 3

QUELLE CULTURE POUR TOUS ET QUELLE CULTURE POUR CHACUN ?

En 2030, chacun crée son « environnement ». La culture « my space » est faite sur mesure juste pour moi !



Génération **culture** pour **chacun**

C'est bon pour « **moua** » !

Mainstream et / ou élitisme ?



**Je m'adapte
Elle m'adopte**

MODÉRATION
SENSIBILISATION
RÉALITÉ AUGMENTÉE
PARTICIPATION À DISTANCE
LIEUX DE PARTAGE



facile

MOBILITE
WEB 3.0



Gamification
public jeune



CHAPITRE 4

Patrimoine et Musées... demain

Conserver, transmettre,
construire la mémoire,
sauver le patrimoine.

NOUVEAU

MUSÉE

EN CONSTRUCTION



Sanctuaire de la mémoire ?
Lieu de vie, de partage, d'éducation...
d'échange ?
De transmission ?
De rendez-vous ?
d'apprentissage ? De travail ?
De rencontre ?
De business ?
De démocratisation ?

Après musée ?
Réalité augmentée ?
Visite à suivre ?
Hébergeur de mes données ?



- 1 Musée, 1 message ?
- 1 Musée, 1 thème ?
- 1 Musée, à vivre ?

Au Musée, sans s'ennuyer ?
En 2030... C'est différent ?
Plus grand ?

CHAPITRE 5

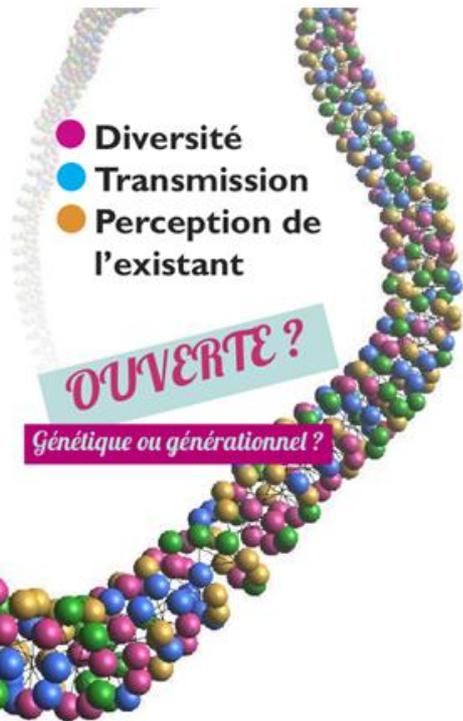
L'ADN

culture de Bordeaux ?

Quelle histoire, spécificité, habitants, origines, racines, enzymes...
Communautés



CULTURE LIEN SOCIAL ENJEU POUR DEMAIN



- Diversité
- Transmission
- Perception de l'existant

OUVERTE ?
Généétique ou générationnel ?

CHAPITRE 6

Culture et quartier

CULTURE LIEN SOCIAL ENJEU POUR DEMAIN

La culture s'inscrit-elle dans les gènes du quartier ou doit-elle venir d'ailleurs ?
Doit-elle prendre racine dans l'histoire de ses habitants et grandir dans la ville ?

CULTURE URBAINE
HISTOIRE DES PEUPLES

L'habitant, observateur ou acteur ?
Créateur ou passeur ?
Consommateur ou prescripteur ?

IMPULSER
MUTUALISER
S'ASSOCIER
SE DÉPLACER

CHAPITRE 7

CULTURE
LIEN SOCIAL
ENJEU
POUR DEMAIN

et les
artistes
dans tout
ça ?

jeunes
créateurs ?

jeunes
pousses ?

Résidence d'artistes

Lieu d'accueil

Livret d'accueil

Message
d'accueil

Volonté
d'accueil

Vieux
créateurs

Quels lieux d'expression ?
Friches ?
Un seul lieu ?

CHAPITRE 8

Culture et gouvernance

Et si le peuple
prenait
le pouvoir



Création
du

CULTURE
LIEN SOCIAL
ENJEU
POUR DEMAIN



Qui paye ?
Qui choisit ?
Qui contrôle ?

Bilan

Evaluation

Agenda 21

Culture

Petombées

Fréquentation

Satisfaction

Sélection

Crédit photographique

- Magalik	p. 1
- Thomas Sanson – Mairie de Bordeaux	p. 4, 5, 6, 9, 15, 16, 17, 21, 33, 39, 42, 52
- Ecoquartier Ginko – Bouygues Immobilier	p. 13
- Bordeaux Euratlantique – projet urbain	p. 14
- Pôle de compétitivité	p. 14
- Usinenouvelle	p. 19
- Tramwaydemarseille	p.20
- Canstockphoto	p. 20, 26, 27, 28, 30, 31, 32, 34, 36 38
- Aéroport Bordeaux-Mérignac	p. 22
- Port Autonome de Bordeaux	p.22
- Obiwi	p. 35
- Photoway	p. 37
- RSE développement durable	p. 39



Conseil du Développement Économique et Social de Bordeaux

Table des matières

Avant-propos	p. 5
Préambule	p. 7
I. Bordeaux : le potentiel d'une métropole européenne	p. 11
A – Des forces à valoriser	p. 13
1. <i>Amplifier la dynamique territoriale et urbaine</i>	p. 13
2. <i>Capitaliser sur une identité forte</i>	p. 16
B – Des faiblesses à juguler	p. 19
1. <i>Dynamiser l'économie</i>	p. 19
2. <i>Renforcer l'internationalisation</i>	p. 21
II. Bordeaux métropole européenne : une ambition à construire	p. 24
A – Bordeaux : un nouveau modèle de développement à inventer	p. 26
1. <i>Un modèle de développement fondé sur l'innovation</i>	p. 26
2. <i>Un modèle de développement durable</i>	p. 29
B – Bordeaux : un rayonnement à sublimer	p. 33
1. <i>Le rayonnement par la culture</i>	p. 33
2. <i>Le rayonnement par la marque</i>	p. 37
Conclusion	p. 41
Annexes	p. 43